



# Achats publics responsables

## TRAVAUX PUBLICS

22 avril 2026 (10h-12h)



---

# PROGRAMME

1. Identité des structures coorganisatrices
2. Réglementation/actualités
3. Enjeux développement durable appliqués aux TP
4. État des lieux régional
5. Des outils à disposition avec Zoom sur SEVE-TP
6. Partage de Retours d'Expériences
7. Temps d'échanges



---

# PRÉSENTATION DES STRUCTURES ORGANISATRICES



# La CERC Nouvelle-Aquitaine

- ▶ Observatoire régional de la filière construction
- ▶ Une CERC dans chaque région et un GIE au niveau national
- ▶ Des outils d'aide à la décision organisés autour de 6 pôles



## Membres



Restez informés !



[www.cerc-na.fr](http://www.cerc-na.fr)



**odéys** Cluster construction  
et aménagement durables

[ Webinaire ]

# Vers des Travaux Publics Durables en Nouvelle-Aquitaine



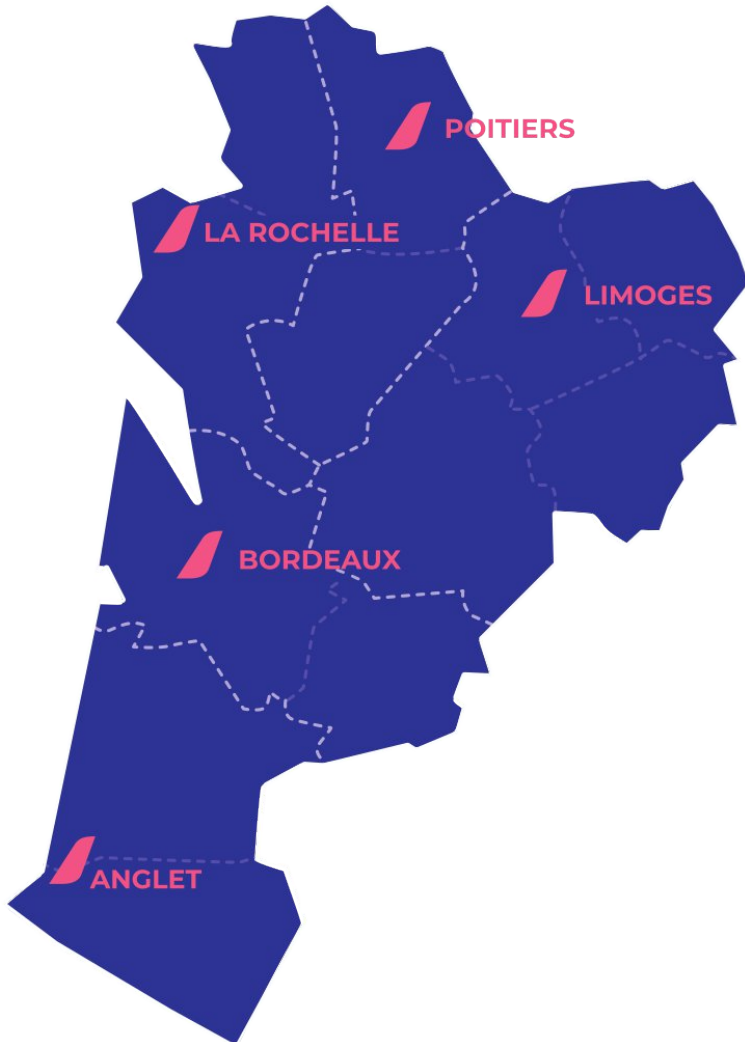
Crédit : Atelier 4

Accueil de Loisirs d'Uzurat – Ville de Limoges  
Projet BDNA Argent – Phase Réalisation

Anglet • Bordeaux • La Rochelle • Limoges • Poitiers  
[www.odeys.fr](http://www.odeys.fr)



# QUI SOMMES-NOUS?

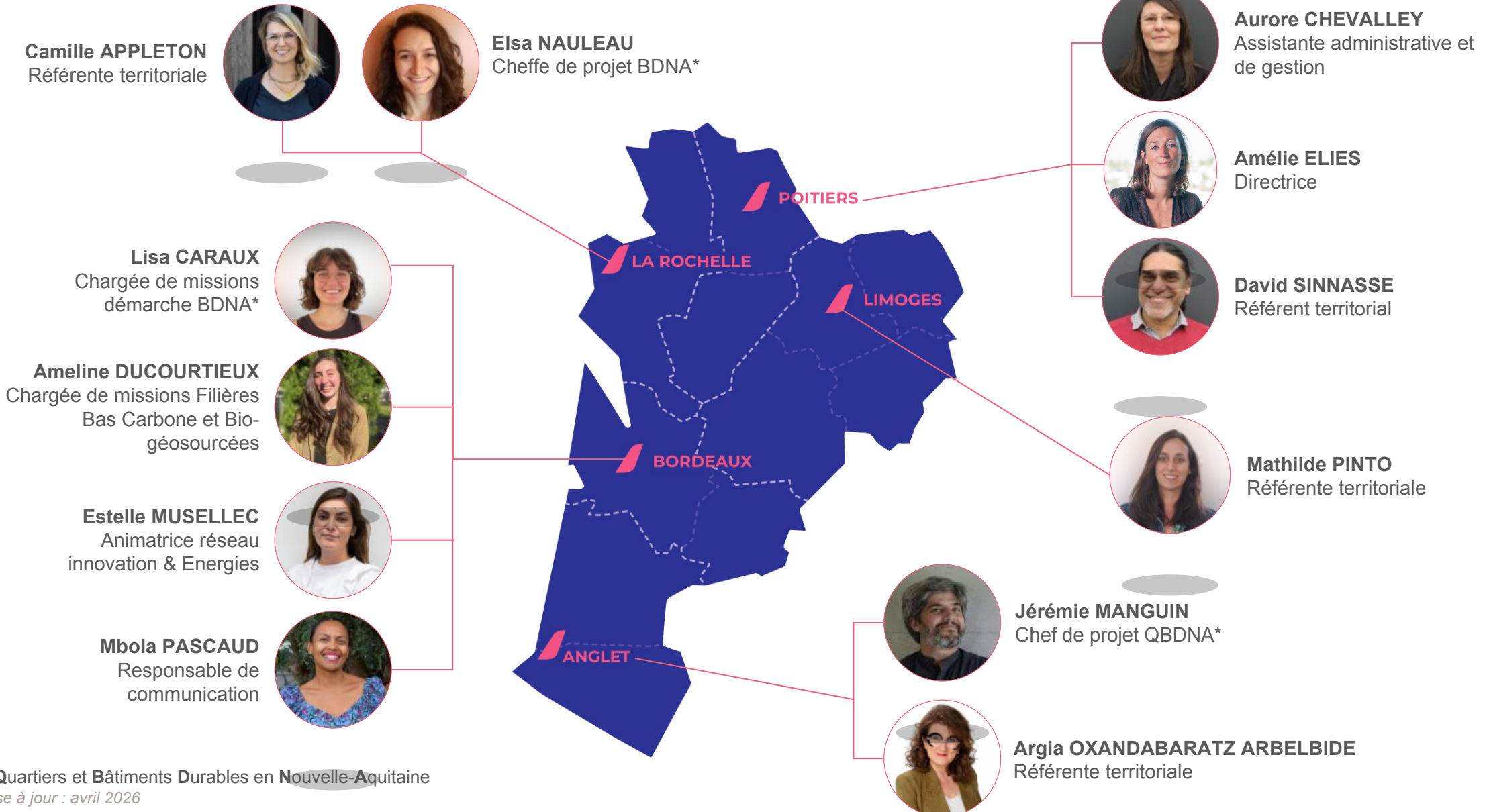


Faire évoluer les pratiques vers une filière de  
la construction, de la rénovation et de  
l'aménagement durable et innovant en  
Nouvelle-Aquitaine



**COLLECTIF  
DES  
DEMARCHES  
QUARTIERS  
BATIMENTS  
DURABLES**

# UNE ÉQUIPE AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES



\* Quartiers et Bâtiments Durables en Nouvelle-Aquitaine  
Mise à jour : avril 2026

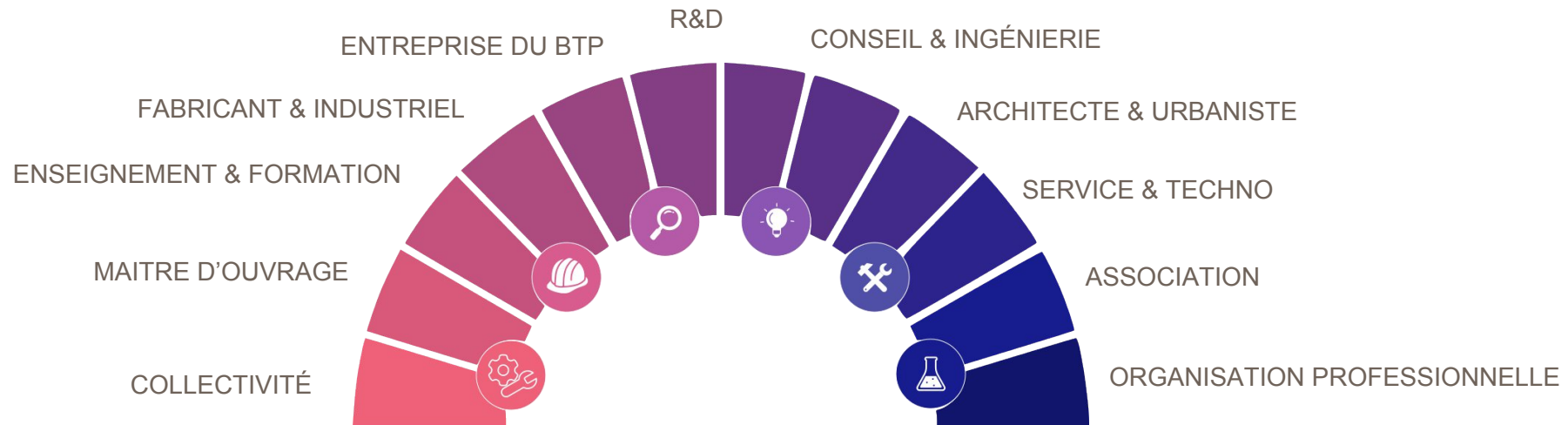


# L'INTERLOCUTEUR DE RÉFÉRENCE SUR LES SUJETS DE BÂTI ET AMÉNAGEMENT DURABLES EN NOUVELLE-AQUITAINE

## Des partenaires clés



## Près de 350 adhérents





## Préserver la ressource & décarboner

Matériaux Bio et géo-sourcés  
Economie circulaire et réemploi  
Energie et Décarbonation



## Adapter le bâti & les territoires aux enjeux environnementaux

Résilience face aux risques naturels  
Gestion de l'eau/Biodiversité/Sols  
Sobriété Foncière  
Réhabilitation



## Penser & agir pour l'Humain

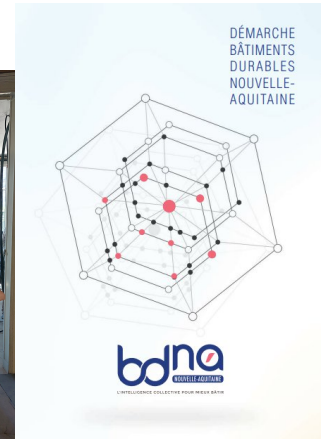
Confort et Santé  
Low Tech  
Usage  
Outils et Méthode



en Nouvelle - Aquitaine



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
- Actions de formation



22 avril 2026 (Odéys, 3AR,  
CERC, ADEME,...)

---

# La FRTP Nouvelle-Aquitaine et les infrastructures en 2 mots

---



# Les domaines de spécialité des Travaux Publics au sein de la FRTP



## La FRTP N-A

### Organisation territoriale :

- Siège FRTP Bordeaux
- Délégation Limousin à Limoges
- Délégation Poitou-Charentes à Poitiers
- Délégation Sud Aquitaine à Biarritz

### Sujets / Commissions FRTP :

- Emploi-formation-métiers
- Transition écologique – économie circulaire
- Prévention-santé-sécurité
- Juridique-Marchés
- Juridique-Social
- Identification professionnelle
- Technique et innovation

### Missions :

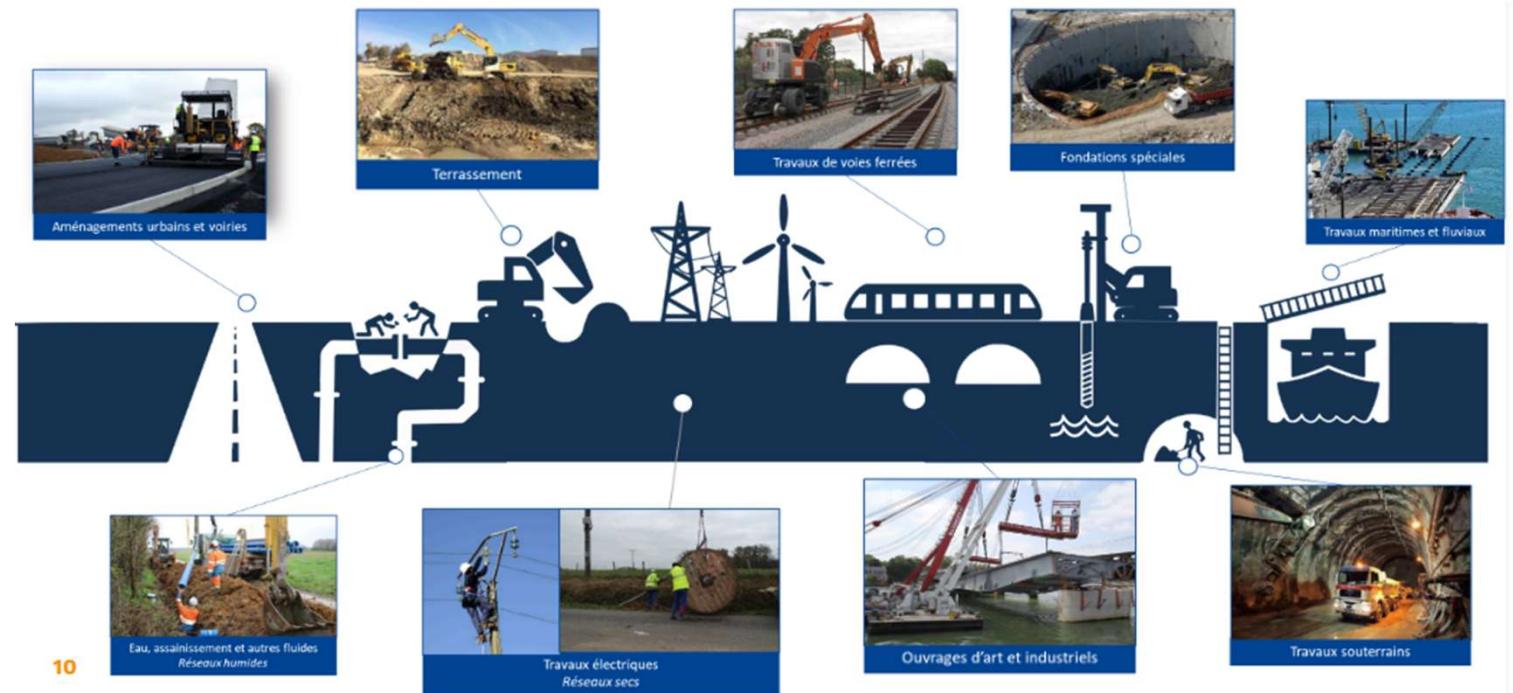
Représenter, défendre, conseiller l'ensemble des entreprises de Travaux Publics de la Nouvelle-Aquitaine

**La FRTP est membre de la Fntp**

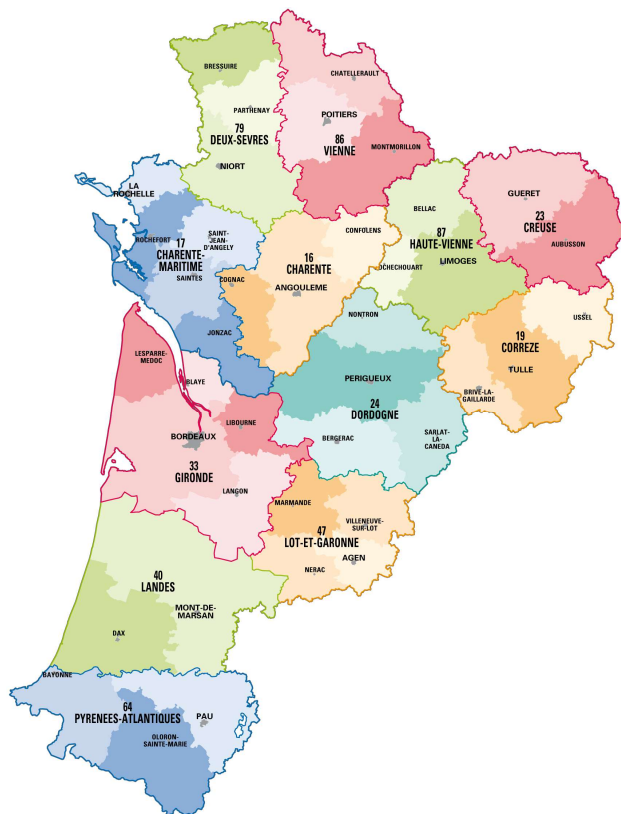
# Les Travaux Publics en Nouvelle-Aquitaine

## Chiffres clés TP

- **4,4 Md€** de CA en N-A (2024)
- **900** entreprises
- **31 000** salariés
- Métiers principaux :
  - Routes / voirie / pistes cyclables
  - Terrassement
  - Eau (potable, assainissement, pluvial)
  - Energie, Réseaux électriques, télécom,...
  - Génie civil
  - Ouvrages d'art (ponts),
  - Ferroviaire
  - ...

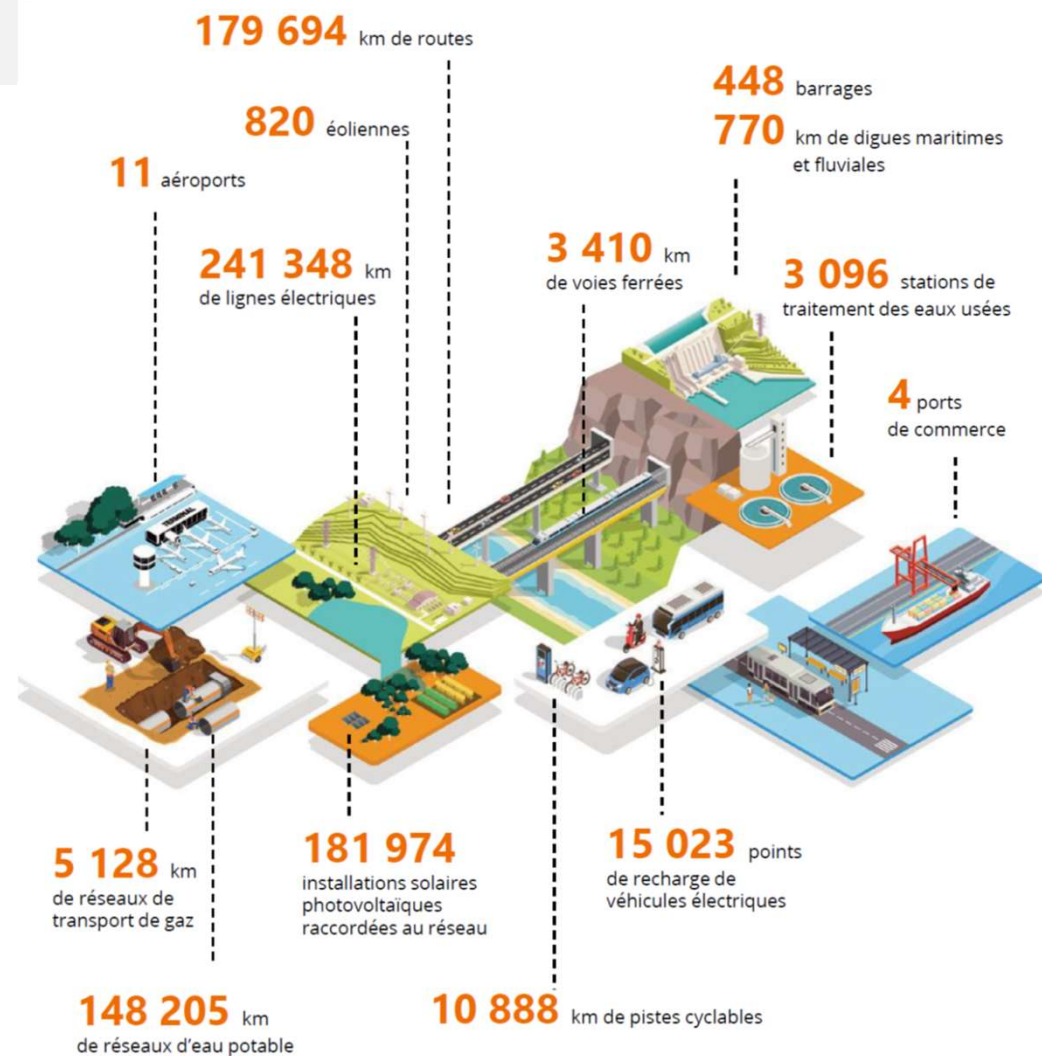


## En N-A, un patrimoine d'infrastructures important, à entretenir, moderniser, et adapter au changement climatique

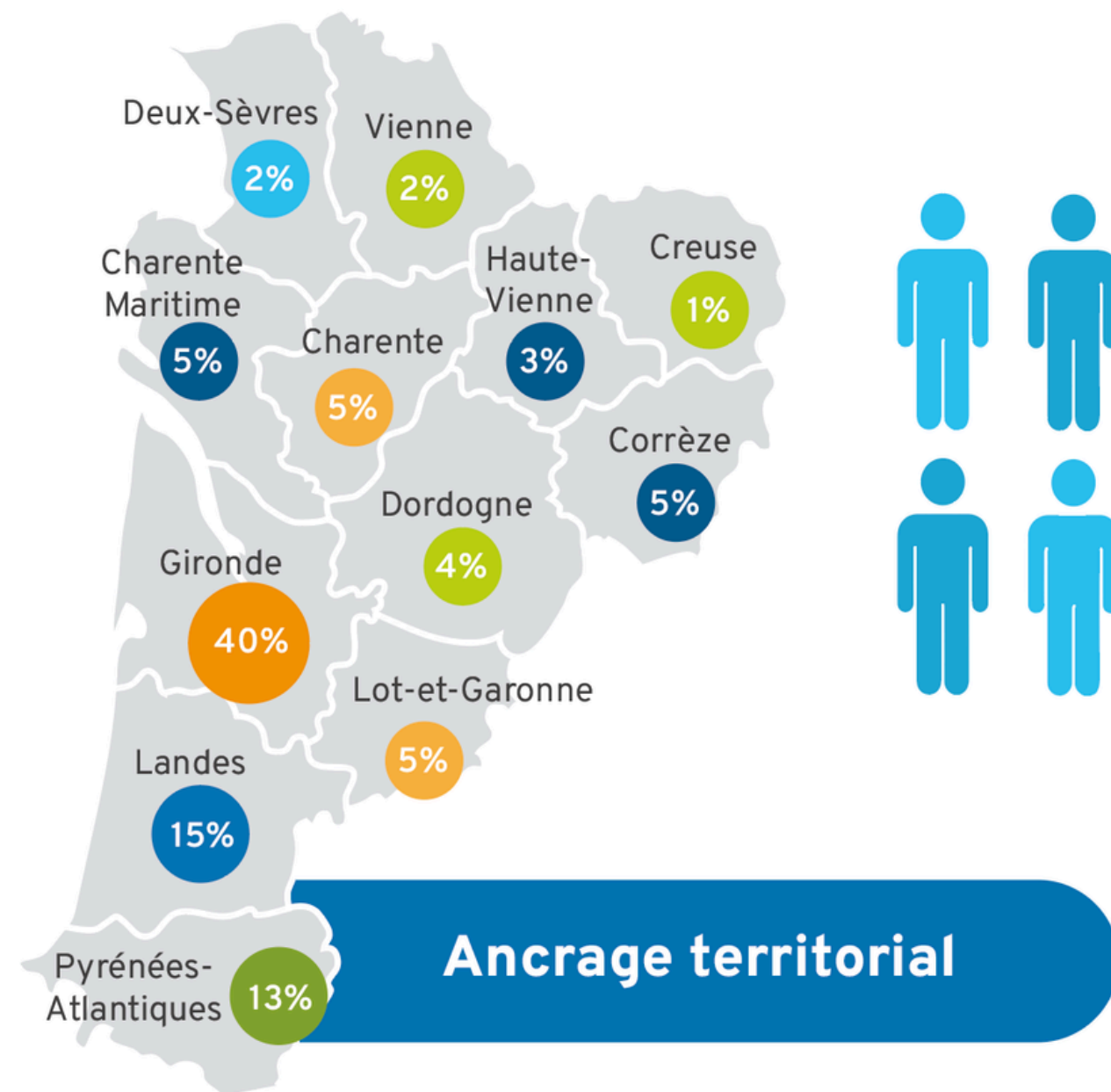


### LA NOUVELLE-AQUITAINE EN QUELQUES CHIFFRES

- 1<sup>ère</sup> région de France par sa superficie (84 036 km<sup>2</sup>)
- 6,113 millions habitants (3<sup>ème</sup> région française par sa population)
- 340 300 habitants supplémentaires entre 2016 et 2022
- 10<sup>ème</sup> région française par sa densité avec 71 habitants / km<sup>2</sup>
- 12 départements, 4 305 communes, 156 intercommunalités



# 3AR, un réseau régional pour...



- ▶ Accompagner la montée en compétences
- ▶ Susciter l'intérêt
- ▶ Valoriser et partager les expériences
- ▶ Favoriser les échanges et rencontres

**+ 110 adhérents en 2025**  
**dont 81% de collectivités**

# Outils et services de 3AR

## La Réf.

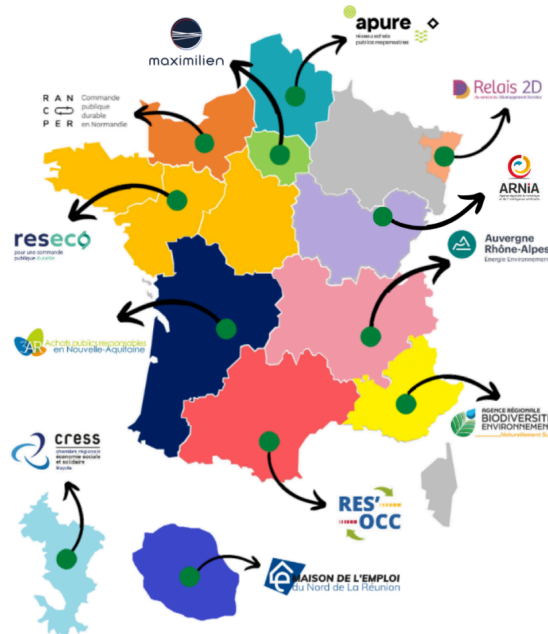
Un outil pratique pour connaître l'ensemble des obligations réglementaires



## Le Guichet Vert

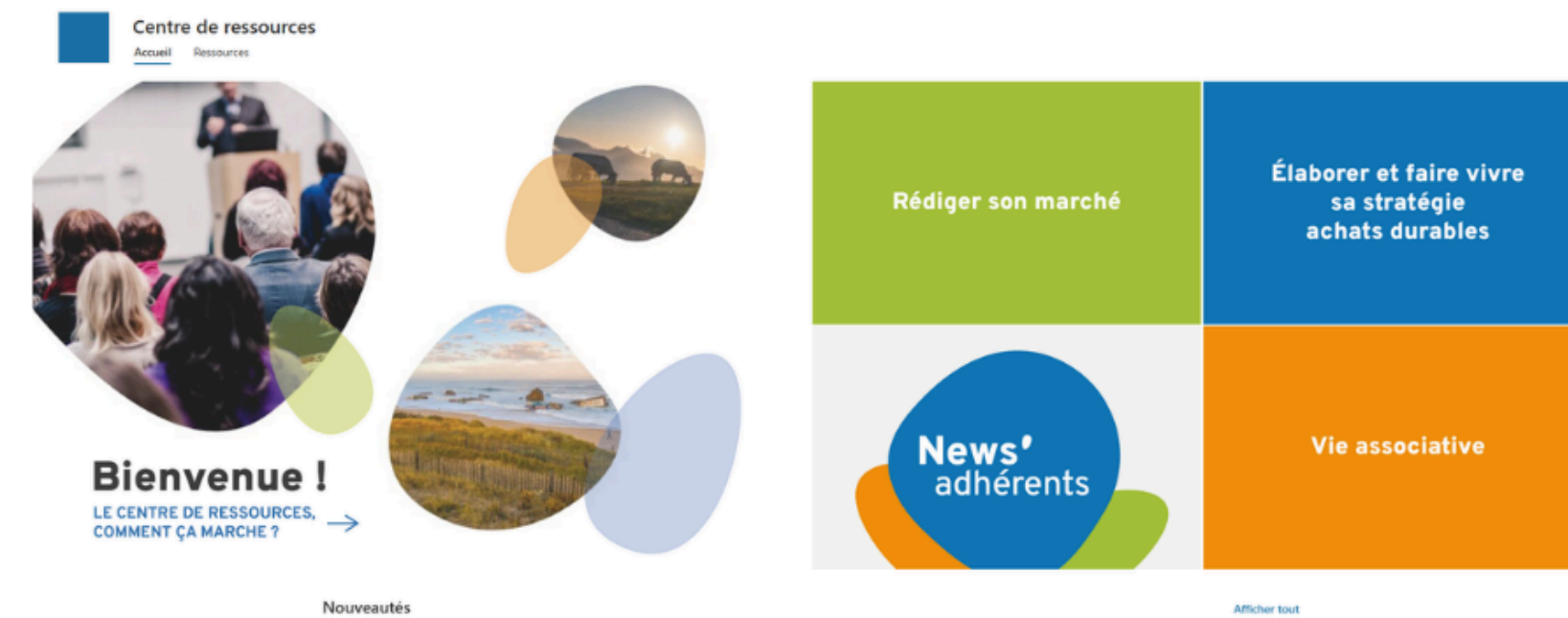
Un conseil environnemental de premier niveau, gratuit, de courte durée

- Objectif : permettre à un acheteur public d'intégrer des considérations environnementales dans ses achats
- Peut concerner un acte d'achat en particulier ou une approche générale



## Le centre de ressources

- des outils pour vous accompagner dans la mise en place d'une stratégie d'achats durables,
- des ressources pour vous aider à rédiger vos marchés,
- les replays et newsletters pour rester informé.e de l'actualité des achats responsables et de la vie du réseau 3AR



# Outils et services de 3AR



## Sensibilisation

Ateliers pour sensibiliser les équipes aux enjeux des achats publics responsables  
Interventions sur des événements partenaires



## Formations

Formation des agents et sensibilisation des élus



## Newsletters adhérents

Les actualités et l'essentiel des achats responsables



Newsletter "actualités" mensuelle  
(dernier lundi du mois)



Rdv mensuel 30/30  
(dernier lundi du mois)  
Actu des 30 derniers jours en 30' à 12h



## Conseil adhérent

Des réponses aux problématiques liées aux achats responsables



## Groupes de travail

Parcours d'animations thématique



## Expériences d'acheteurs et outils

Témoignages des adhérents du réseau



## Evènements ouverts à tous



Matinales techniques

Journée annuelle des achats publics responsables

---

# REGLEMENTATION /ACTUALITES



# Les achats publics responsables : définition

Un achat public durable, c'est un achat public qui :



intègre des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de **l'environnement**, du **progrès social**, et favorisant le **développement économique**



prend en compte **l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes** concernées par l'acte d'achat



permet de réaliser des **économies « intelligentes »** au plus près du besoin et incitant à la **sobriété** en termes d'énergie et de ressources



intègre **toutes les étapes du marché** et de la vie du produit ou de la prestation

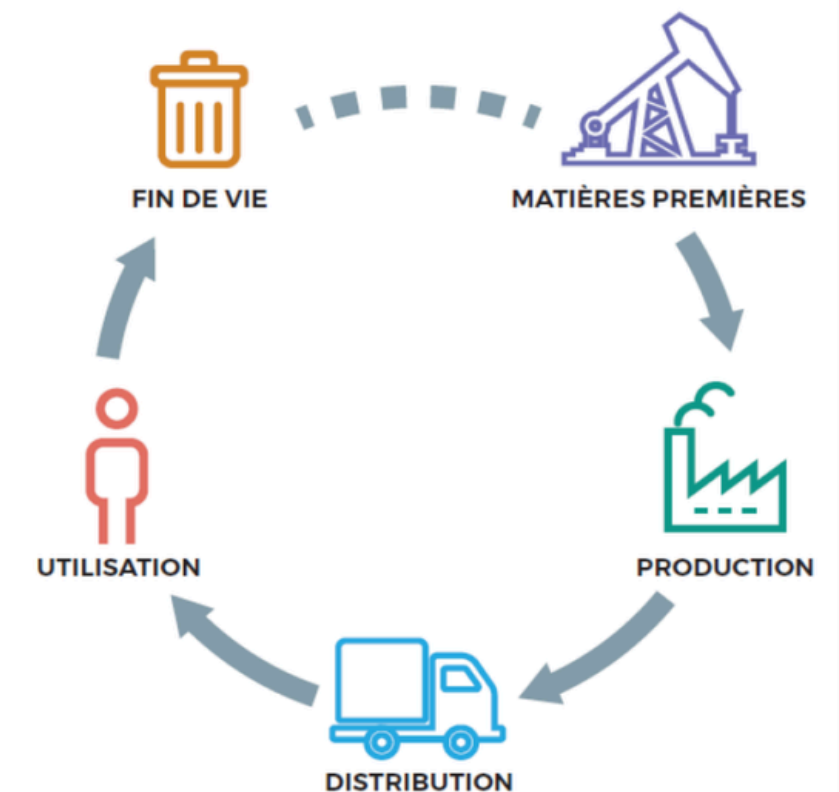
# ZOOM approche cycle de vie et TP

## L'approche « cycle de vie » = une méthode efficace

Mesurer, de manière multicritères et standardisée, les impacts environnementaux d'un bien ou d'un service pour toutes les étapes

### Cas TP :

- extraction de ressources naturelles, émissions GES, conso d'énergie...
- émissions liées au chantier, au transport, nuisances locales (poussières, rejets), perturbations des milieux, gênes riverains et usagers ;
- accessibilité et qualité d'usage, coûts d'exploitation et de maintenance, émissions induites par l'usage (entretien, éclairage, augmentation du trafic), pollutions locales (air, eau, sols), adaptation au CC (îlots de chaleur) ;
- impacts environnementaux de l'élimination des déchets, coût du traitement des déchets.



*Orienter ses achats vers les solutions ayant un moindre impact sur l'ensemble de leur cycle de vie*

# Commande publique et TP durables : cadre réglementaire

2014

Loi Economie sociale et solidaire



2015

Loi de transition énergétique

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
pour la  
CROISSANCE VERTE

2020

Loi AGECE



2021

Loi Climat et Résilience



## Exemples de dispositions :

article 79 :

- obligation de réemploi ou valorisation des matières et déchets produits sur chantiers routiers
- obligation d'utilisation, sur chantiers routiers, d'utilisation de matériaux issus du réemploi/réutilisation/recyclage

- 17 catégories de produits sont issues du réemploi, de la réutilisation ou intègrent des matières recyclées (de 20 à 100% selon catégorie) - MAJ [Décret du 21 février 2024](#)
- Données à remonter annuellement

- 100% de marchés publics intégrant des considérations environnementales (au plus tard août 2026)
- 100% de marchés publics intégrant une clause sociale pour les marchés > seuils européens

# ZOOM sur les obligations sectorielles

En termes réglementaires, l'article 79-III de la Loi Transition énergétique pour la croissance verte (TECV) du 17 août 2015 impose depuis 2020 que **70 % minimum des matières et déchets produits sur les chantiers de construction ou d'entretien routiers doivent être réemployés ou orientés vers le recyclage ou les autres formes de valorisation matière.**



Par ailleurs, tout appel d'offres doit intégrer une exigence de priorité à l'utilisation des matériaux issus du réemploi, de réutilisation ou du recyclage de déchets.

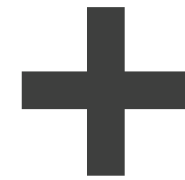
L'acheteur doit justifier qu'au moins **60% (en masse) des matériaux chantiers de construction routiers utilisés pendant l'année sont bien issus du réemploi/réutilisation/recyclage dont 20% dans les couches de surface et 30% dans les couches d'assises**

Pour plus d'infos, rendez-vous sur notre site [La Réf](#)  
Ou consulter l'article sur [legifrance.fr](#)



# ZOOM art.35 Loi Climat et Résilience

## CLAUSE



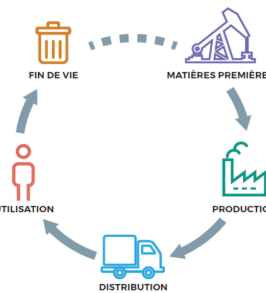
## CRITÈRE D'ATTRIBUTION

Spécification  
technique

Condition  
d'exécution

Au moins 1 critère  
environnemental

1 critère coût global  
intégrant des considérations  
environnementales ou fondé  
sur le coût du cycle de vie\*



L'obligation de prise en compte des considérations environnementales dans les conditions d'exécution peut se traduire aussi bien dans les clauses « administratives » du contrat que dans ses clauses « techniques ».  
L'objectif est que l'obligation environnementale porte sur la partie la plus impactante du cycle de vie.

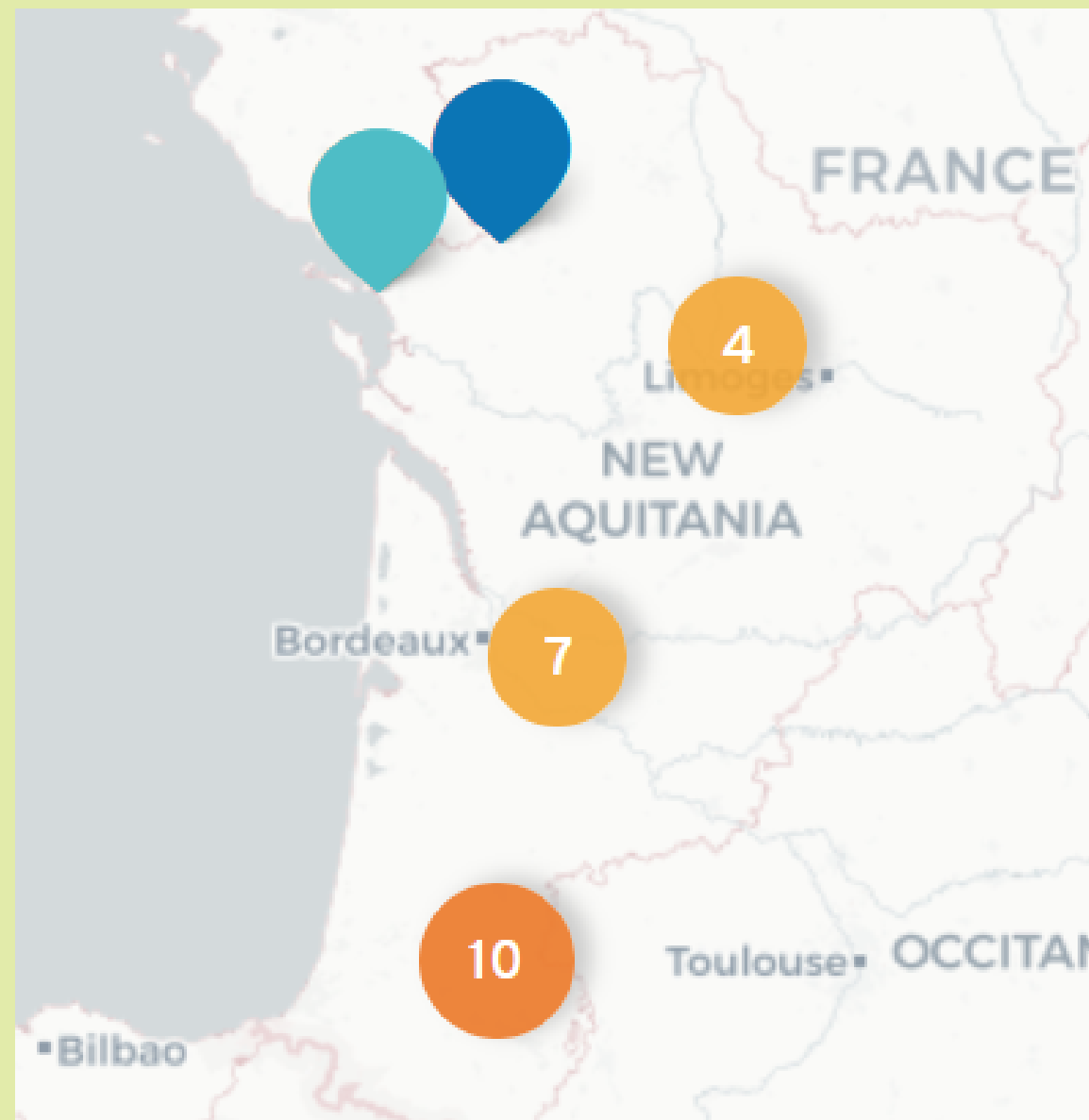


Les marchés dont le montant est supérieur aux seuils européens doivent comprendre des conditions d'exécution prenant en compte des considérations relatives au domaine social ou à l'emploi, notamment en faveur des personnes défavorisées

Source : [fiche DAJ « Loi Climat » actualisée septembre 2024](#)

# Benchmark des SPASER en NA

23 SPASER parmi nos adhérents en Nouvelle-Aquitaine



- 7 SPASER intègrent des dispositions relatives à la voirie durable
- 2 SPASER expriment des objectifs chiffrés

# SPASER de Nouvelle-Aquitaine



## ACTION N°06 > Créer, développer ou approfondir la dynamique du réemploi, du recyclage et de réutilisation dans l'acte d'achat de la Collectivité

5 • Augmenter la part des agrégats dans les formules d'enrobé mises en œuvre : d'ici 2028 atteindre entre 35 et 40 %.

6 • Augmenter la part de formules d'enrobé tiède mises en œuvre : d'ici 2028 une part supérieure ou égale à 80 %.

SPASER CHARENTE-MARITIME, P.15



Orientation stratégique n°2

*Contribuer au développement*  
de l'économie circulaire et favoriser le réemploi

Objectifs cibles	Échéance
• Utiliser 30 % minimum d'agrégats d'enrobés recyclés dans les structures de chaussée	2025
• Intégrer un minimum de 40 % de matériaux recyclés dans la construction de voirie	2025

SPASER PYRENEES-ATLANTIQUES, P.15



Département  
des Landes

## 7 ACTION 3

Réduire la dépendance énergétique pour les travaux d'entretien, de modernisation ou de construction des réseaux routiers

### Pilotage

- › Direction de la Commande publique
- › Direction des Mobilités et des Infrastructures

### Objectif opérationnel de l'action

Étudier et prescrire pour les marchés de voirie les possibilités de réutilisation d'agrégats enrobés, utilisation d'enrobés tièdes et ou à basses calories, l'utilisation et la réutilisation de matériaux sur sites, le traitement des déchets assuré sur les chantiers.

### Détail de l'action

La direction de la Commande publique, la direction des Mobilités et des Infrastructures s'engagent dans une gestion raisonnée des travaux routiers permettant d'utiliser certains matériaux issus de réemploi ou réutilisation/recyclage sur leur site, et cela qu'il s'agisse de matériaux entrants ou sortants.

SPASER LANDES, P.15

# SPASER de Nouvelle-Aquitaine



Chantier n°1 – Mener une politique d'achat qui lutte contre le réchauffement climatique et qui est respectueuse des ressources naturelles

- Poursuivre l'intégration de clauses durables dans les marchés de voirie (enrobés tièdes, recyclages déchets de chantiers, principe de réutilisation, agrégats...).

[SPASER BORDEAUX METROPOLE, P. 4-5](#)



**OBJECTIF 1.3** Aménager et construire de manière durable sur le territoire

action

1 3 2

Privilégier des solutions limitant l'impact environnemental des marchés de VRD

indicateurs

- % de marchés de VRD standard
- % de marchés de VRD prévoyant la réutilisation d'enrobés ou de matières recyclées
- % de marchés utilisant des pratiques innovantes pour l'enrobé (Liant de synthèse, dalle de parking...)

les moyens d'actions

- Développer des rencontres entre professionnels et techniciens
- Benchmark auprès de collectivités avancées en la matière

[SPASER CA PAU BEARN PYRENEES, P.16](#)

# SPASER de Nouvelle-Aquitaine



Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions	Indicateurs de suivi
GESTION DE FIN DE VIE	Favoriser l'économie circulaire et le réemploi en lien avec les exigences réglementaires	Développer la valorisation des déchets notamment ceux issus du bâtiment et des travaux publics (ex : agrégats enrobés)	Nombre et pourcentage de marchés intégrant le réemploi de fournitures, matériaux ou matériels.  Tonnage d'agrégats d'enrobés réellement incorporés.

SPASER CC DES LANDES D'ARMAGNAC, P. 5

SPASER CC LACQ-ORTHEZ, P. 4

OBJECTIF 1 : MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

## Travaux publics routiers

- Favoriser les revêtements d'enrobés à froid par l'identification d'un lot spécifique dans les marchés.
- Exiger l'élaboration par les entreprises candidates de bilans CO<sub>2</sub> des chantiers et les valoriser en tant que critère de sélection des offres.

### INDICATEUR :

% de marchés prenant en compte les limitations de gaz à effet de serre pendant l'exécution des marchés de fournitures.

- Valoriser les producteurs de matériaux qui ont fait des efforts dans leur processus industriel visant à diminuer leur consommation d'énergie.
- Étudier le fait d'exiger des sanitaires sèches dans les chantiers.

# Des indicateurs dans les SPASER de Nouvelle-Aquitaine

Nom de l'indicateur	Structure
Nombre de marchés de travaux dont la <b>part des agrégats dans les formules d'enrobé</b> atteint entre 35 et 40% et nombre de marchés de travaux dont les formules d' <b>enrobé tiède</b> atteignent au moins 80%	CD17
Nombre de marchés intégrant la <b>réutilisation d'agrégats enrobés</b>	CD40
Nombre de marchés intégrant <b>l'utilisation d'enrobés tièdes et/ou à basses températures</b>	CD40
<b>Tonnage d'agrégats d'enrobés réellement incorporés</b> ainsi que d' <b>enrobés tièdes ou à basses températures</b>	CD40
2025 - 25% : <b>Taux d'utilisation de produits froids</b> dans les chantiers de modernisation de pérennisation d'infrastructures routières	CD64
2025 - 30% min : <b>part des agrégats d'enrobés recyclés</b> dans les structures de chaussée	CD64
2025 - 40% : <b>Part de matériaux recyclés</b> dans la construction de la voie	CD64
Nombre de <b>marchés durables</b> en voirie	Bordeaux Métropole
% de marchés de VRD prévoyant la <b>réutilisation d'enrobés ou de matières recyclées</b>	Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées
% de marchés de VRD standard	Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées
% de marchés utilisant des <b>pratiques innovantes pour l'enrobé (Liant de synthèse, dalle de parking...)</b>	Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées
Travaux publics routiers : <b>% de marchés prenant en compte les limitations de gaz à effet de serre</b> pendant l'exécution des marchés de fournitures	Communauté de Communes Lacq Orthez
<b>Tonnage d'agrégats d'enrobés réellement incorporés</b>	Communauté de Communes des Landes d'Armagnac

---

# ENJEUX DÉVELOPPEMENT DURABLE APPLIQUÉS AUX TP



L'urbanisme durable est une approche de la planification et de la conception urbaines qui vise à créer des communautés et des villes **socialement équitables, économiquement viables et écologiquement durables à long terme.**

Ce domaine de recherche se concentre sur le développement d'environnements urbains et ruraux qui répondent aux besoins des résidents d'aujourd'hui sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.



Gestion de projet



Territoire & site



Solidaire, social et économie



Énergie



Sols, biodiversité et eau



Matériaux, ressources et déchets



Ambiances, Qualité de vie et santé



Déplacements et mobilités durables

## COMMENT CONCEVOIR DES TERRITOIRES À LA FOIS DURABLES, VIVABLES ET RÉSILIENTS ?

### Réponses à des enjeux :

- / Changement climatique
- / Artificialisation des sols
- / Qualité de vie
- / Inégalités territoriales

### Des choix qui influencent nos modes de vie :

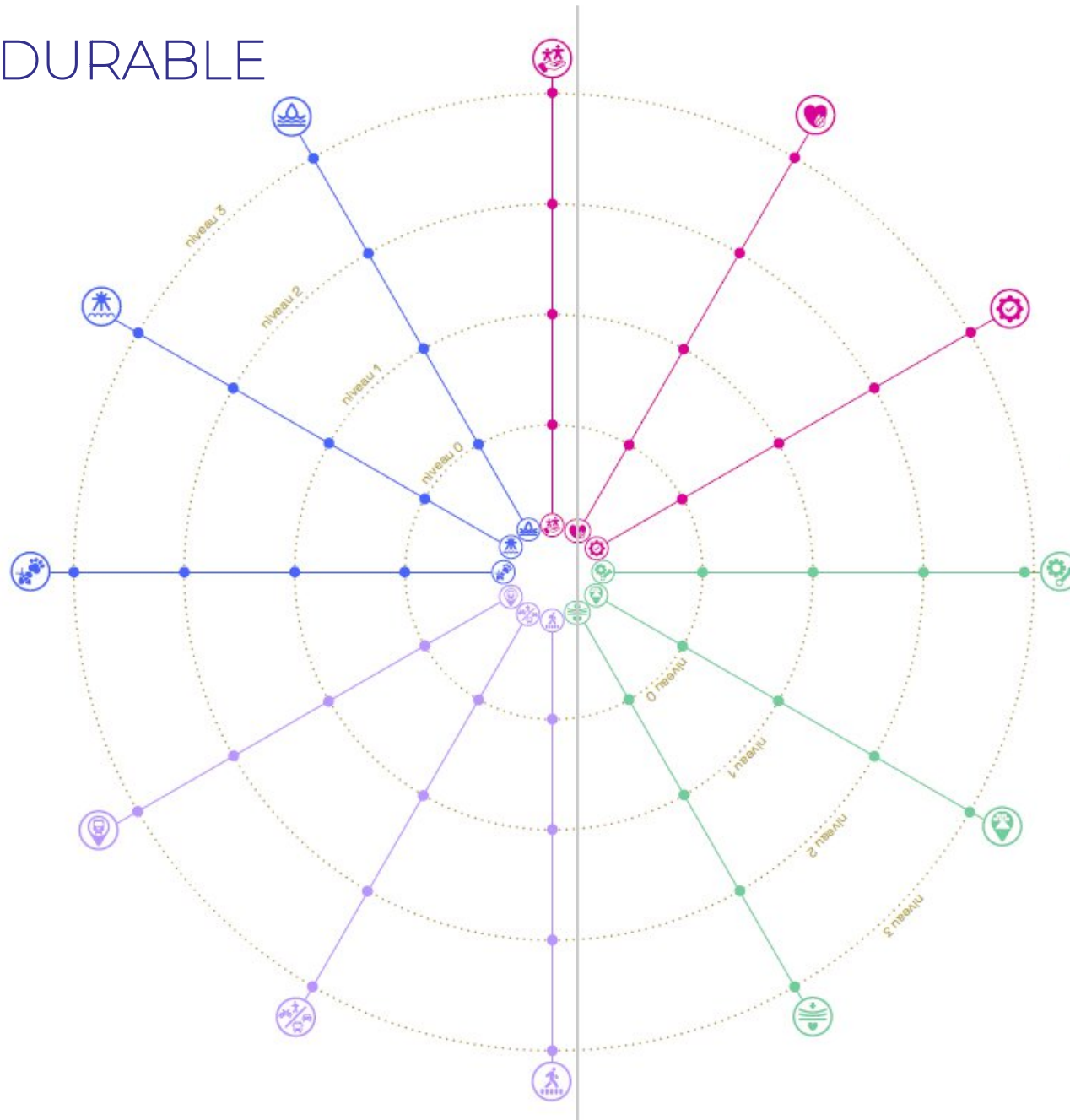
- / Mobilités → marcher, pédaler ou dépendre de la voiture
- / Espaces publics → attractivité, usage
- / Nature en ville → confort, fraîcheur

→ Un urbanisme durable est aussi un **urbanisme favorable à la santé**

## Résilience

Climat et environnement

- Préserver et/ou restaurer les équilibres écologiques (continuités, trames, écosystèmes et biodiversité)
- Lutter contre les îlots de chaleur (déméralisation, perméabilité et végétalisation)
- Assurer une gestion raisonnée de l'eau et en anticiper les risques (stockage, infiltration, inondations, sécheresse)



## Mobilités

Flux

- Garantir et sécuriser les déplacements piétons (continuité de parcours, trottoirs, traversées)
- Favoriser les mobilités actives par un partage équilibré de l'espace public (gabarits, place de la voiture)
- Améliorer les connexions et l'intermodalité pour tous types de transport (report modal, transports en commun, stationnement)

## Inclusivité

Usages et publics

- Assurer l'accueil et le confort d'usage pour tous les publics (accessibilité, ergonomie)
- Créer des espaces de ressourcement favorables à la santé (pollutions : air, eau, lumière, acoustique)
- Sécuriser la cohabitation des usages et des publics à tout moment (co-visibilité, animation, éclairage, sûreté)

## Durabilité

Ressources héritées et futures

- Viser la sobriété de mise en œuvre (frugalité, low-tech)
- Préserver et/ou valoriser les ressources existantes et/ou potentielles (économie circulaire, géosourcing, stockage et réemploi sur site, déchets)
- Anticiper les modalités et les besoins d'exploitation sur le long terme (consommation, maintenance et entretien)



# L'URBANISME DURABLE

UNE SOLUTION POUR ADAPTER LES TERRITOIRES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

Par du **réemploi** (et plus largement le principe de l'économie circulaire)



© Hangar 21



© J.C. Coigniet



© Hangar 21



© J.C. Coigniet

Le Jardin des terrasses – Etagnac (16)

[Extrait du livret « Construire en pierre » d'Odéys](#)

Par l'intégration de la **biodiversité** (exemple avec la végétalisation des cours d'école)



Grandir Nature : les cours  
buissonnières – Bordeaux (33)  
[Extrait du cahier du OFF – Oser  
faire frugal](#)

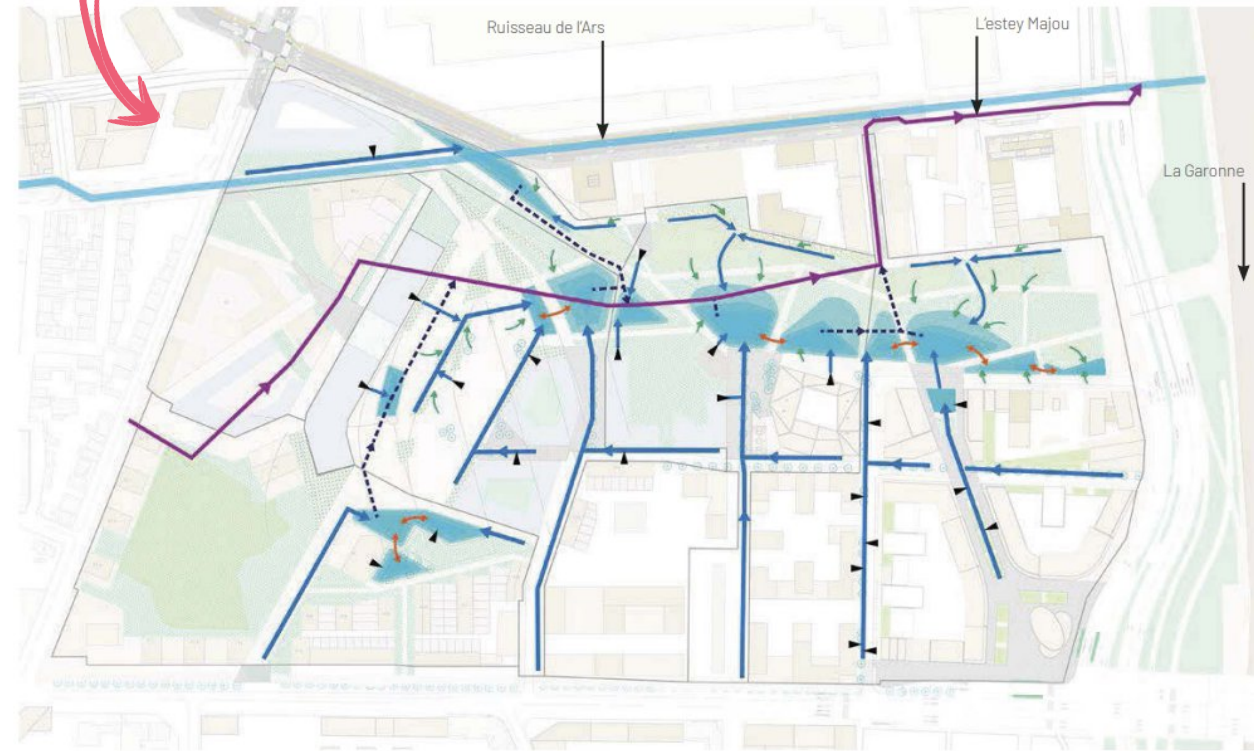


# L'URBANISME DURABLE

UNE SOLUTION POUR ADAPTER LES TERRITOIRES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

Par la **gestion des eaux pluviales**

Via des **démarches participatives et collaboratives**



Projet d'aménagement de l'écoquartier de Bongraine à Aytré (17)  
Projet inscrit en [démarche Quartiers Durables en Nouvelle-Aquitaine](#)

Schéma de circulation des eaux pluviales au sein du jardin de l'Ars, © ATM

Bordeaux Euratlantique : Aménagement du jardin de l'Ars – Bordeaux (33)

[Extrait de la fiche de cas "Bordeaux Euratlantique : Aménagement du jardin de l'Ars",  
A'urba - 2022](#)



# L'URBANISME DURABLE

UNE SOLUTION POUR ADAPTER LES TERRITOIRES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

Par la **réhabilitation de friche** \*



Réaménagement du Mas de l'Âge à Couzeix (87)

[Projections - Extrait de la page actualité "Réaménagement du Mas de l'Âge à Couzeix : première visite de chantier" de Limoges Métropole](#)

\* [Article L111-26](#) du code de l'urbanisme [...] espace nécessitant un aménagement ou des travaux préalables



# L'URBANISME DURABLE

## UNE SOLUTION POUR ADAPTER LES TERRITOIRES AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES.

### 1 Un référentiel coconstruit pour les acteurs de la Nouvelle-Aquitaine

Le référentiel comprend plus de 300 critères (nommés moyens) répartis selon 8 thématiques. L'équipe projet choisit les critères les plus adaptés à ses ambitions et au contexte de l'opération.

**8**  
thématiques  
pour une  
vision  
globale

-  Gestion de projet
-  Territoire & site
-  Solidaire, social et économie
-  Énergie
-  Sols, biodiversité et eau
-  Matériaux, ressources et déchets
-  Ambiances, Qualité de vie et santé
-  Déplacements et mobilités durables



### 2 Un accompagnateur formé pour piloter la mise en place de la démarche

L'accompagnateur QDNA est un acteur de l'opération, formé à la démarche QDNA par odéys, qui pilote l'accompagnement. il peut s'agir d'un membre de la maîtrise d'œuvre ou d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.



Son rôle est de s'assurer de la bonne mise en œuvre de la Démarche par une évaluation tout au long de l'opération, mais également d'être force de proposition pour garantir à l'opération d'aboutir à la meilleure version d'elle-même.

Sa mission est d'accompagner le maître d'ouvrage et son équipe pour évaluer le niveau d'ambition de l'opération puis en assurer le suivi (en lien avec l'équipe d'odéys) en étant le garant du respect des outils de la Démarche QDNA (prérequis et référentiel).

### 3 Une commission d'évaluation interprofessionnelle aux 3 étapes clés de l'opération

Lors des phases « conception », « réalisation » et « usage », le projet est présenté (en séance publique) à une commission interprofessionnelle. celle-ci évalue la cohérence durable du projet, attribue des points d'innovation et valide le niveau de reconnaissance obtenu.





Mathilde PINTO  
Référente territoriale 19-23-24-87  
[m.pinto@odeys.fr](mailto:m.pinto@odeys.fr)



Jérémie MANGUIN  
Chef de projet Quartiers Durables  
Nouvelle-Aquitaine  
[j.manguin@odeys.fr](mailto:j.manguin@odeys.fr)



Vous souhaitez contacter l'équipe d'Odéys ?  
Nos coordonnées sont sur le site internet :



<https://www.odeys.fr/lequipe-odeys>



# Plan de décarbonation du secteur, constat et chiffres

Webinaire 22 avril 2026



Tom BIMONT



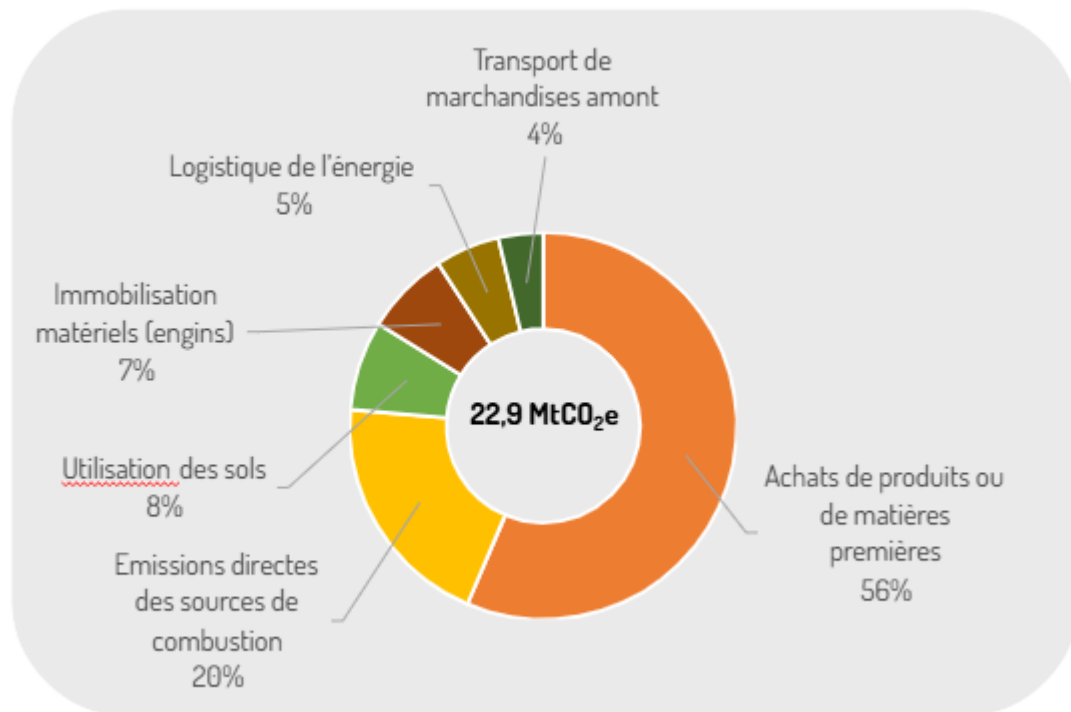


---

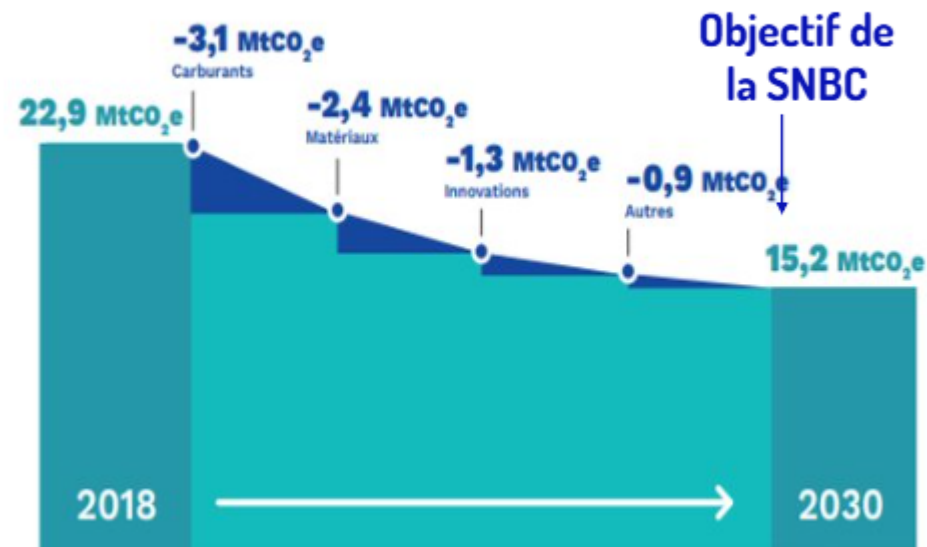
# Plan de décarbonation du secteur

---

# Rappel des chiffres et objectif



Source : Étude Carbone 4 x FNTP – données 2018, publication 2021



# Actions à mettre en place

## Les engins et les carburants

» La conversion écologique des engins est possible à condition de s'en donner le temps et les moyens.

21 %

c'est la proportion des émissions de CO<sub>2</sub> liée aux matériels TP et aux carburants sur les chantiers. Ce poste constitue un levier de décarbonation puissant. Il dépend de la capacité des constructeurs à proposer de nouveaux modèles et des mesures d'accompagnement que sera amené à prendre le prochain Gouvernement. La conversion des matériels TP à l'hydrogène ou à l'électricité – à condition toutefois que cette énergie soit décarbonée, c'est-à-dire produite grâce au nucléaire ou aux énergies renouvelables et non par des énergies fossiles – va nécessiter plus d'une décennie. Il convient donc de proposer des solutions de transition pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> durant l'ensemble de cette période.

### ACTION N°5 Inciter à l'utilisation des biocarburants.

D'ici l'arrivée à maturité des engins électriques ou fonctionnant à l'hydrogène et des réseaux de distribution de ces énergies, les biocarburants de synthèse constituent une alternative disponible et décarbonante jusqu'à 90 %. Leur utilisation par les professionnels de Travaux Publics est possible, à condition que leur coût soit équivalent à celui du gazole routier qui sera utilisé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 après la suppression du GNR (Gazole Non Routier), qu'ils soient immédiatement substituables au GNR et qu'ils soient disponibles en quantité suffisante pour les TP. Il pourrait ainsi être envisagé de mettre en place au 1<sup>er</sup> janvier 2023 un mécanisme d'incitation fiscale à l'achat de gazole - vert (« G-VERT »), en remplacement progressif du GNR - et de lancer un plan d'investissement d'urgence pour la production de biocarburants de synthèse.

### ACTION N°6 Préparer l'arrivée des engins décarbonés.

À l'horizon 2030, de nombreux petits engins de chantiers et matériels TP vont pouvoir fonctionner à l'électricité ; quant aux véhicules et matériels TP de plus gros gabarit, certains modèles fonctionneront à l'hydrogène dans la prochaine décennie. Le principal frein au déploiement de ces matériels écologiques est l'absence d'infrastructures de production et de ravitaillement en carburant décarboné sur le territoire. Il convient de construire un réseau de ravitaillement en électricité permettant d'alimenter directement les chantiers avec une puissance suffisante, et un réseau de ravitaillement à l'hydrogène permettant un accès sur tout le territoire dans un périmètre de 50 km d'ici 10 ans.

### ACTION N°7 Permettre l'acquisition de matériels à faible émission.

Un engin électrique coûte actuellement deux fois plus cher à l'acquisition qu'un engin équivalent roulant au gazole, à capacité de travail comparable. Considérant que la durée de vie d'un engin est d'environ une décennie et qu'il faudra également une décennie pour permettre aux constructeurs de réaliser la conversion écologique du parc d'engins dans les TP, il convient de proposer un accompagnement sans précédent des entreprises dans leur effort de renouvellement pendant l'ensemble de cette période. Il pourra être envisagé de proposer des aides pour l'achat de matériels électriques ou l'achat de dispositifs d'adaptation des matériels pendant 10 ans, soit le délai estimé pour amorcer la conversion du parc, et également d'élargir l'attribution de Certificats d'Économie d'Énergie pour la transformation écologique des matériels de TP.

## Les matériaux de construction

» La frugalité dans les infrastructures, c'est répondre aux besoins de nos concitoyens tout en faisant des économies de ressources.

54 %

c'est la proportion d'émissions de CO<sub>2</sub> liée à l'achat de produits et de matières premières en amont des chantiers.

### ACTION N°8 Adapter les normes de conception

Les producteurs de matériaux sont engagés dans une démarche de réduction de leurs émissions, mais d'autres leviers peuvent également s'avérer très efficaces. Grâce aux nouvelles capacités de calcul liées au numérique, la révision des normes et réglementations<sup>1</sup> régissant le dimensionnement et la conception des infrastructures permettrait de réaliser jusqu'à 20 % d'économies de ressources en matériaux sur les aciers et les bétons.

### ACTION N°9 Favoriser le réemploi des ressources sur les chantiers

L'économie circulaire est un enjeu majeur dans le secteur des Travaux Publics. Expérimenter avec les pouvoirs publics un diagnostic déchet et un outil de traçabilité des déchets durant tout le chantier permettrait d'en optimiser la gestion. Par ailleurs, considérant que le transport de terres excavées hors site de chantiers est source d'émission de CO<sub>2</sub>, un mécanisme d'incitation fiscal vertueux (exonération de TGAP par exemple) sur les terres excavées favoriserait leur réemploi sur site.

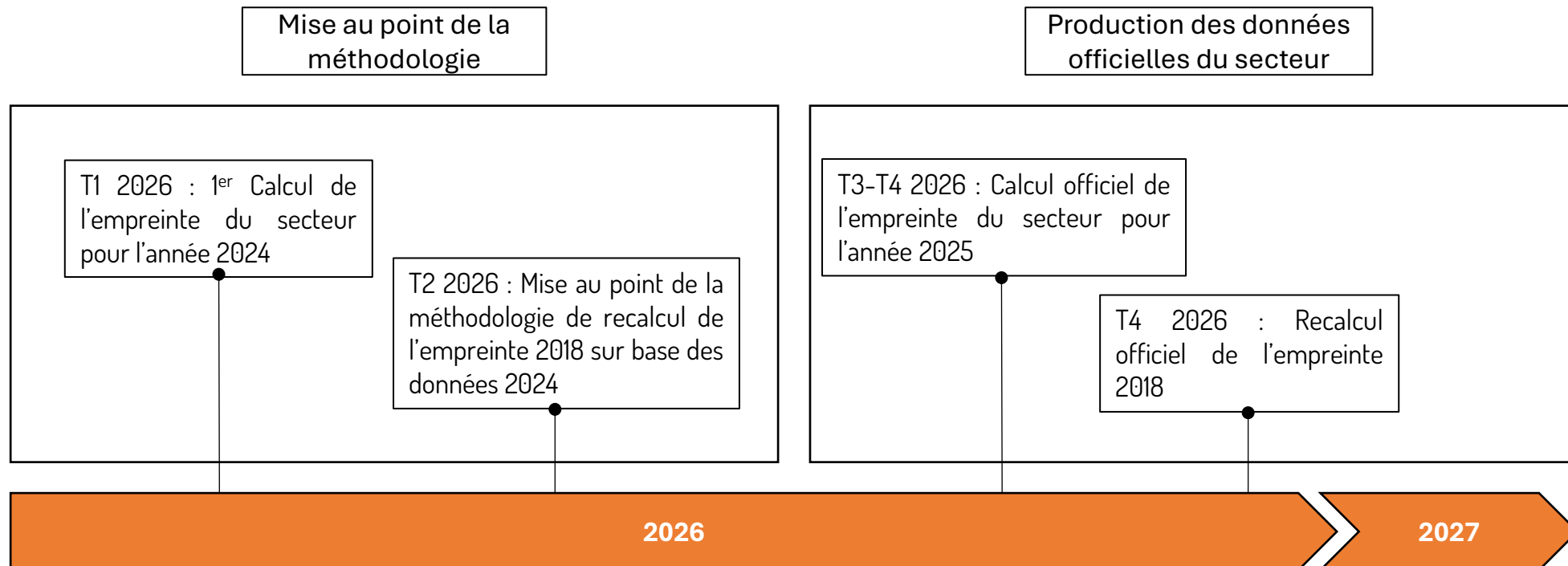
<sup>1</sup> Définis pour la plupart au niveau européen (cf. les eurocodes).

# Outils pour mesurer l'évolution du secteur

## Mise à jour de l'empreinte sectorielle, à l'aide de l'outil OMEGA-TP

Un calcul de l'empreinte 2024 du secteur est en cours au T1 2026 sur la base des données des Majors/ETI et des bêta-testeurs d'OMEGA-TP. Cette empreinte n'est ni officielle ni communicable, elle sert à éprouver la méthode de travail : il est impossible de faire une empreinte du secteur robuste et publiable sur base de quelques adhérents.

**Comme prévu initialement, c'est l'empreinte 2025 qui sera officielle.**



## 1ers enseignements issus des entretiens menés auprès des majors/ETI et des PME/TPE dans le cadre de la révision de l’empreinte sectorielle

### Quels sont les principaux freins rencontrés par les entreprises pour réduire le poste « Matériaux » ? \*

#### ➤ Les normes

La sobriété en matériaux, identifiée comme un levier majeur de décarbonation, mais aujourd’hui est limitée par des normes très conservatrices.

#### ➤ L’approbation des clients

Des pistes d’innovation existent (nouvelles formulations de béton, réemploi des terres excavées, recours à l’acier recyclé), mais elles ne sont pas encore systématiquement acceptées par les clients.

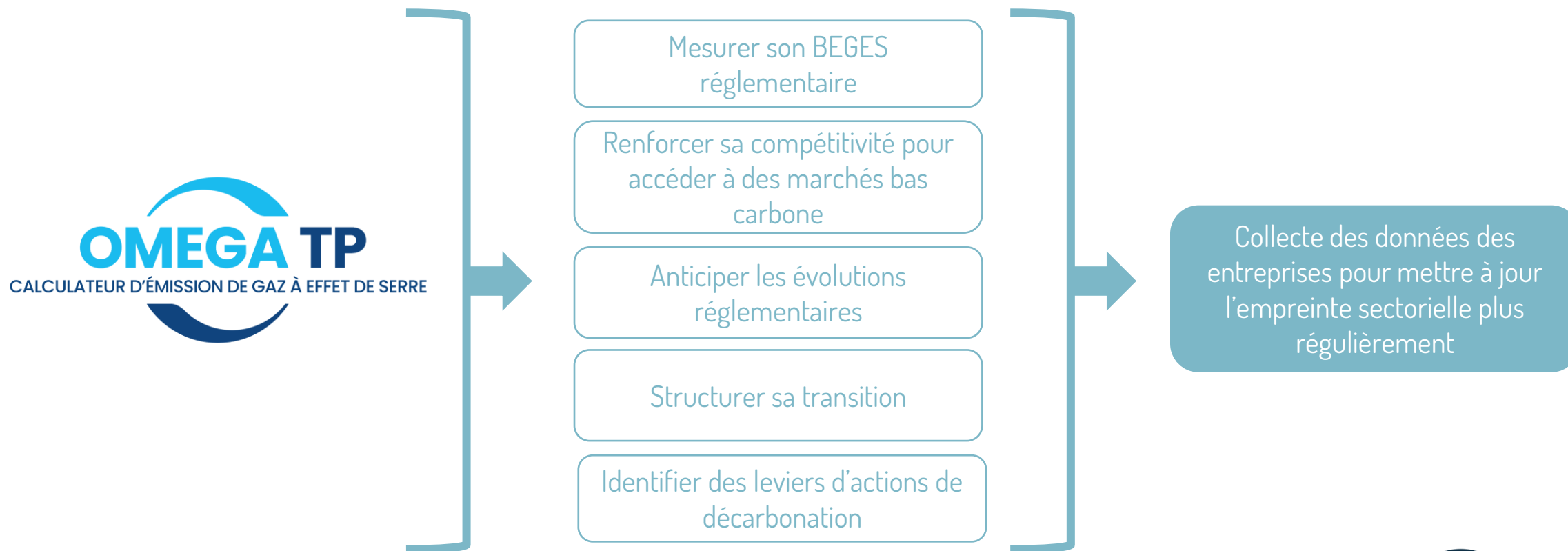
#### ➤ Les fournisseurs de matériaux

Trop peu de fournisseurs proposent aujourd’hui des fournitures à empreinte carbone réduite, ainsi que le calcul de l’impact environnemental associé à leurs produits (FDES).

*\* Attention, ces résultats reposent sur une première analyse des entreprises répondantes. Ils pourront évoluer lors de la publication de l’empreinte définitive basée sur les données 2025.*

# Outils pour mesurer l'évolution du secteur

## L'outil OMEGA-TP





# Constat et chiffres



# Constat et chiffres sur les marchés publics

Travaux transverses avec Vecteur Plus  
Commission Droit et Marchés & Commission Transition Écologique

## Obligation issue de la Loi Climat et Résilience du 21 août 2021

Les acheteurs publics auront l'obligation (à compter du 22 août 2026) d'intégrer dans tous leurs marchés un critère environnemental et des conditions d'exécution environnementales.

**14 %**

des marchés  
ouvertes aux  
variantes

**68 %**

des marchés  
avec un critère  
environnemental

**95 %**

des marchés  
avec une clause  
environnementale  
d'exécution

# Constat et chiffres sur les marchés publics

## Sur la forme :

- ❑ Des exigences environnementales **disséminées** dans les DCE (RC, CCAP, CCTP et diverses annexes) - sans hiérarchie claire ni valeur juridique définie -
- ❑ Une **multiplicité d'acronymes et de livrables** (PRE, NRE, SOGED, SOSED, SOPRE, SOPAQE...) exigés en phase de consultation bien que relevant de l'exécution du marché

## Sur le fond :

- ❑ Des exigences parfois **sans « lien avec l'objet du marché »** (ex : critère RSE sur la gouvernance)
- ❑ Des objectifs **non vérifiables** malgré de fortes pénalités à l'appui
- ❑ Une complexité des attentes constituant un frein d'accès aux marchés pour les TPE / PME
- ❑ Un décalage entre la réalité de la pondération environnementale des critères (ou sous-critères) d'attribution (souvent 5 à 10 points) et la lourdeur des conditions d'exécution, **sanctionnées par de fortes pénalités** - sans mise en demeure préalable -

# Des premières recommandations... voire un clausier ?

## Axe 1 : Simplifier l'organisation des DCE

- Réduire le nombre de documents, clarifier leur fonction (RC / CCAP / CCTP) et intégrer les exigences environnementales dans un **article dédié**
- Prévoir une page « **Essentiel de la procédure** » : critère et pondération, variantes autorisées, clause environnementale
- Substituer les chartes génériques de plusieurs dizaines de pages par une **check-list environnementale** intégrée directement dans le CCAP

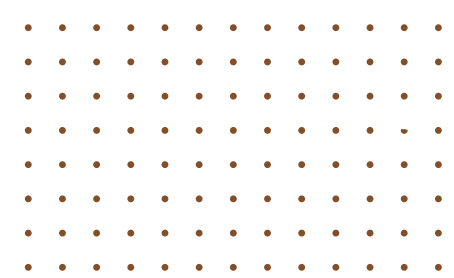
## Axe 2 : Standardiser via des outils sectoriels reconnus

- Concentrer les efforts sur **quelques outils robustes**, à l'image de **SEVE-TP** et éviter la multiplication des méthodes de calcul
- Constituer des **clausiers-type co-construits** (acheteurs / entreprises / fédérations) et généraliser des cadres d'analyse harmonisés

---

# ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL





### 8 catégories d'installations de gestion des déchets inertes retenues en fonction de l'activité

- installations de stockage de déchets inertes – stockage
- installations de stockage de déchets inertes – stockage & recyclage
- installations de stockage de déchets non dangereux
- carrières - remblayage
- carrières - remblayage et recyclage
- plateformes de recyclage
- centrales d'enrobage et PF de recyclage associée sur le même site
- plateformes de transit dédiées aux déchets inertes

Le classement par catégorie a été réalisé en tenant compte de l'activité principale du site. 1 adresse = 1 site.



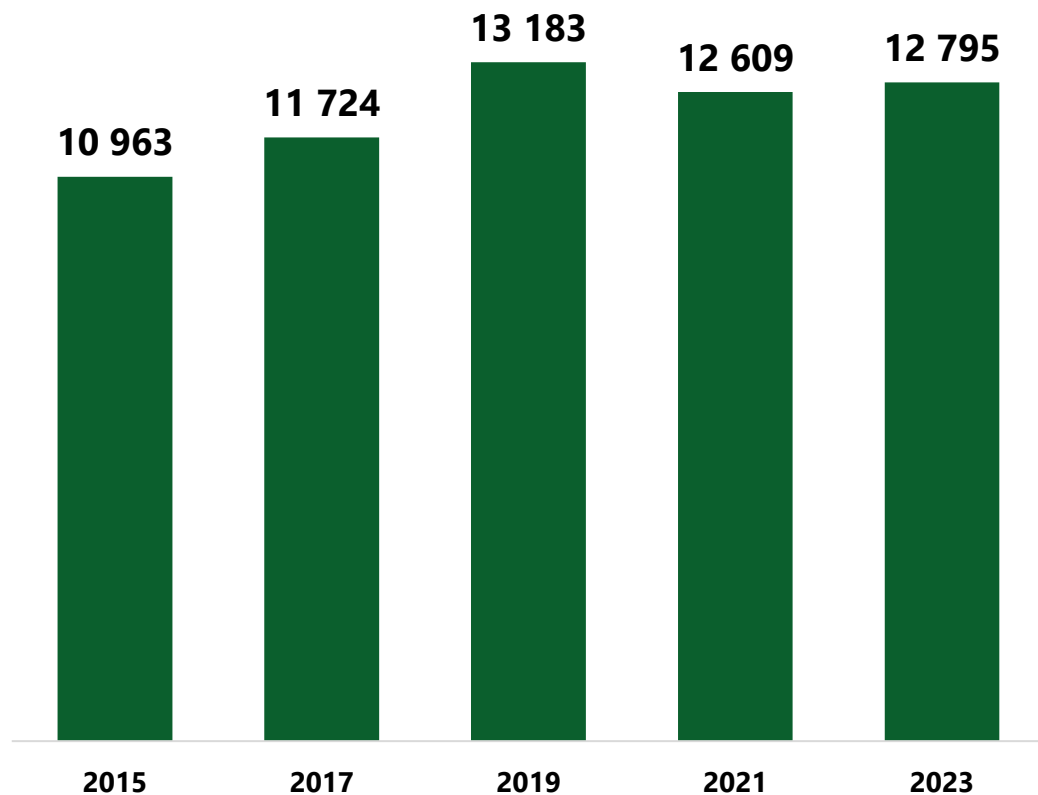
# Déchets inertes & matériaux recyclés

2024

Une progression du gisement par rapport à l'année 2015, en lien avec l'activité des Travaux Publics

## ► Gisement de déchets inertes

Unité : milliers de tonnes



≈ **1 919 kt** provenant de la (dé)construction, la réhabilitation et l'entretien de bâtiment (15%)

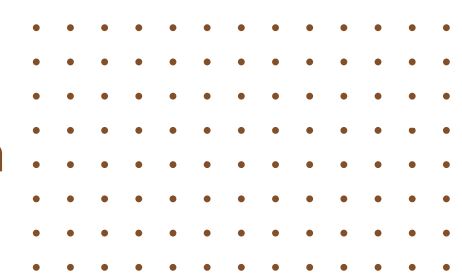
≈ **10 876 kt** provenant des Travaux Publics (85%)

**N.B:** recalage avec l'enquête déchets déblais à prévoir avec les résultats de l'enquête déchets déblais (EDD 2024 – SDES)

# Déchets inertes & matériaux recyclés

2024

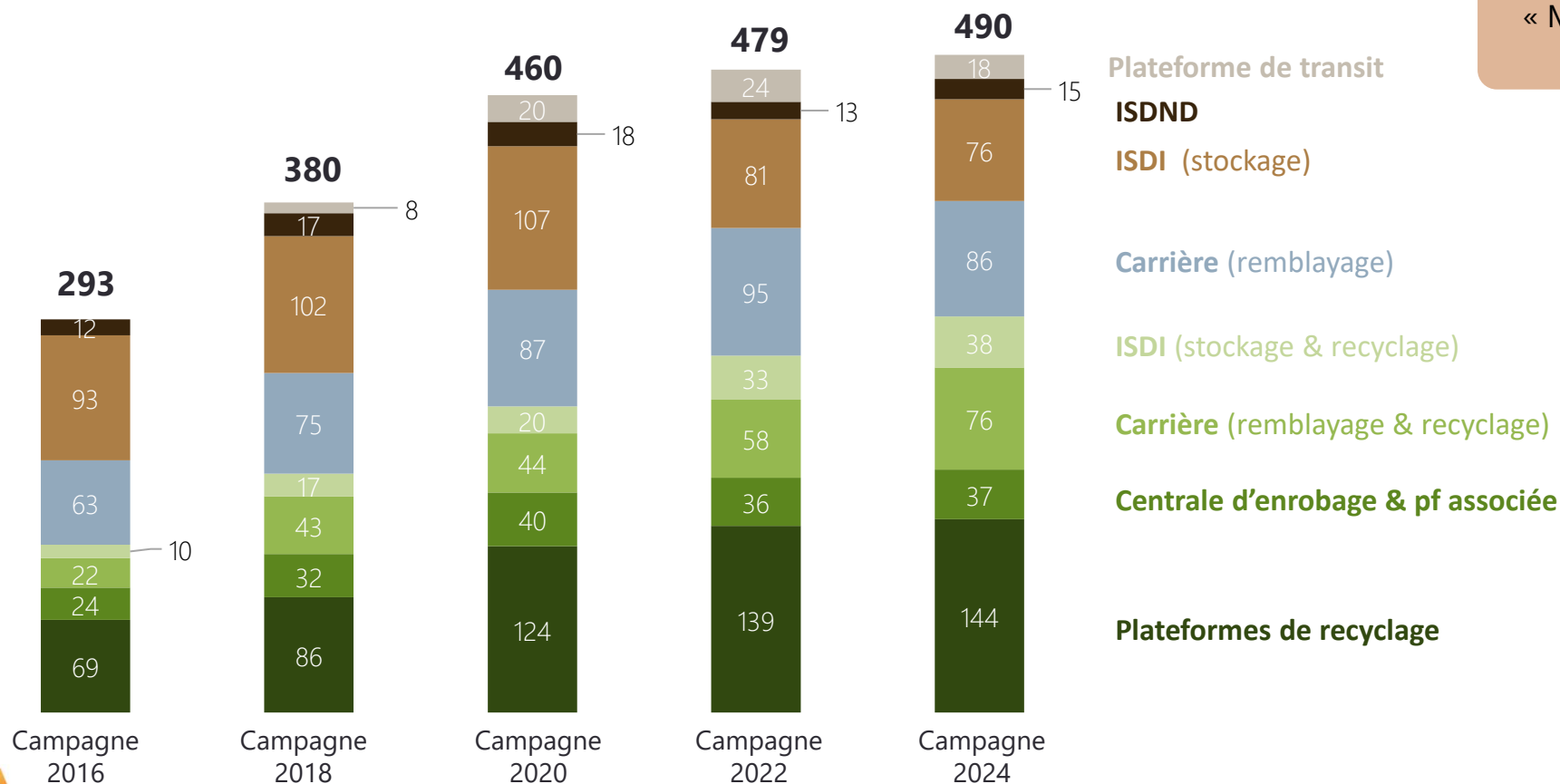
## Les installations spécialisées : une structuration et une professionnalisation qui se poursuivent



► **Nombre d'installations spécialisées dans la gestion de déchets inertes**  
(yc à usage interne)

Objectifs SRADDET/PRPGD

« Mettre en place un suivi des installations accueillant des déchets du BTP »

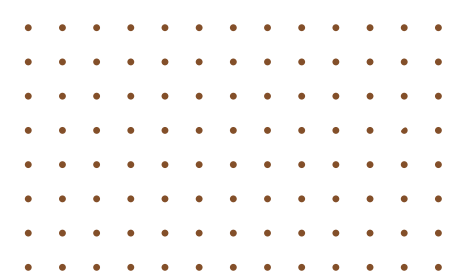


295 installations proposant des activités de recyclage

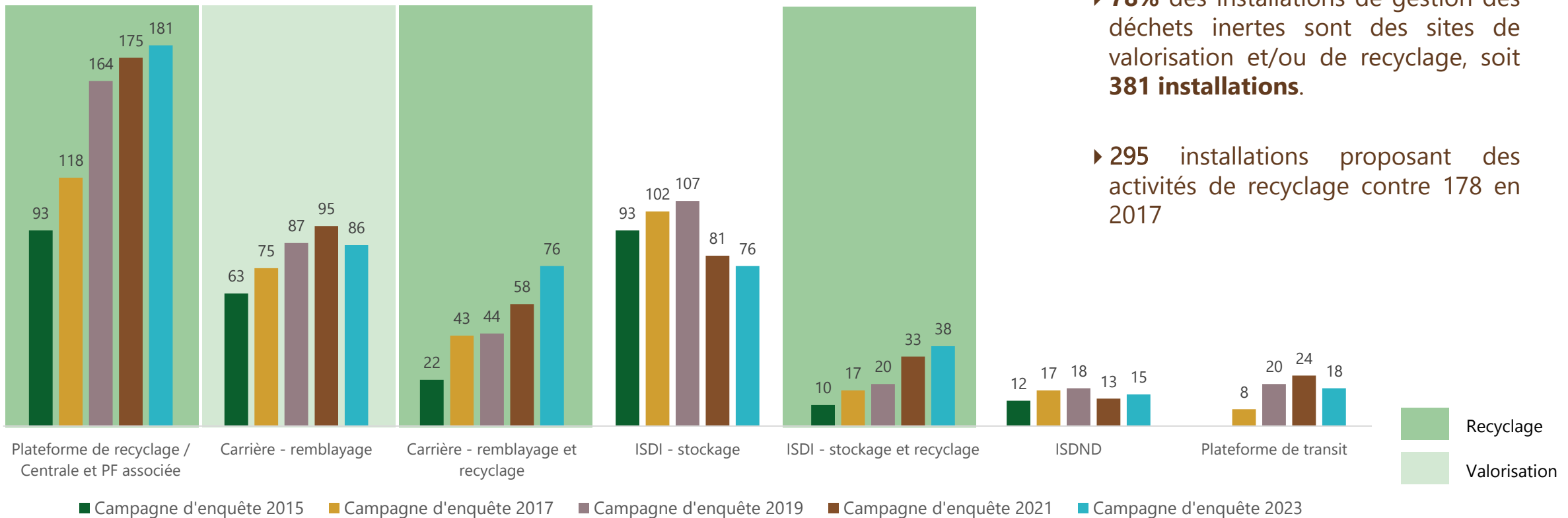
# Déchets inertes & matériaux recyclés

2024

## Le nombre d'installations de recyclage continue de progresser



### ► Évolution du nombre d'installations spécialisées dans la gestion de déchets inertes par catégorie (yc à usage interne)



► **78%** des installations de gestion des déchets inertes sont des sites de valorisation et/ou de recyclage, soit **381 installations**.

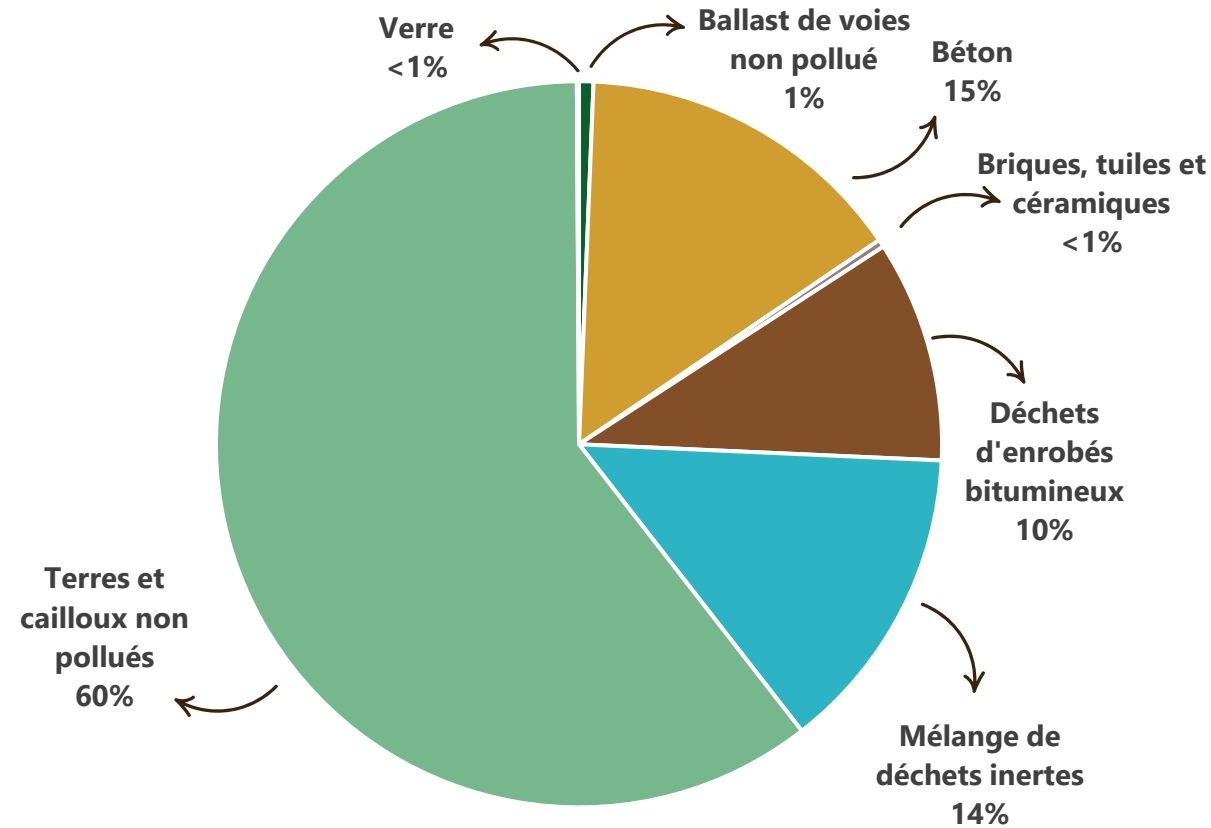
► **295** installations proposant des activités de recyclage contre **178** en 2017

# Déchets inertes & matériaux recyclés

2024

## 60% des tonnages réceptionnés sont des terres et cailloux non pollués

### ► Tonnages réceptionnés par nature En % du total



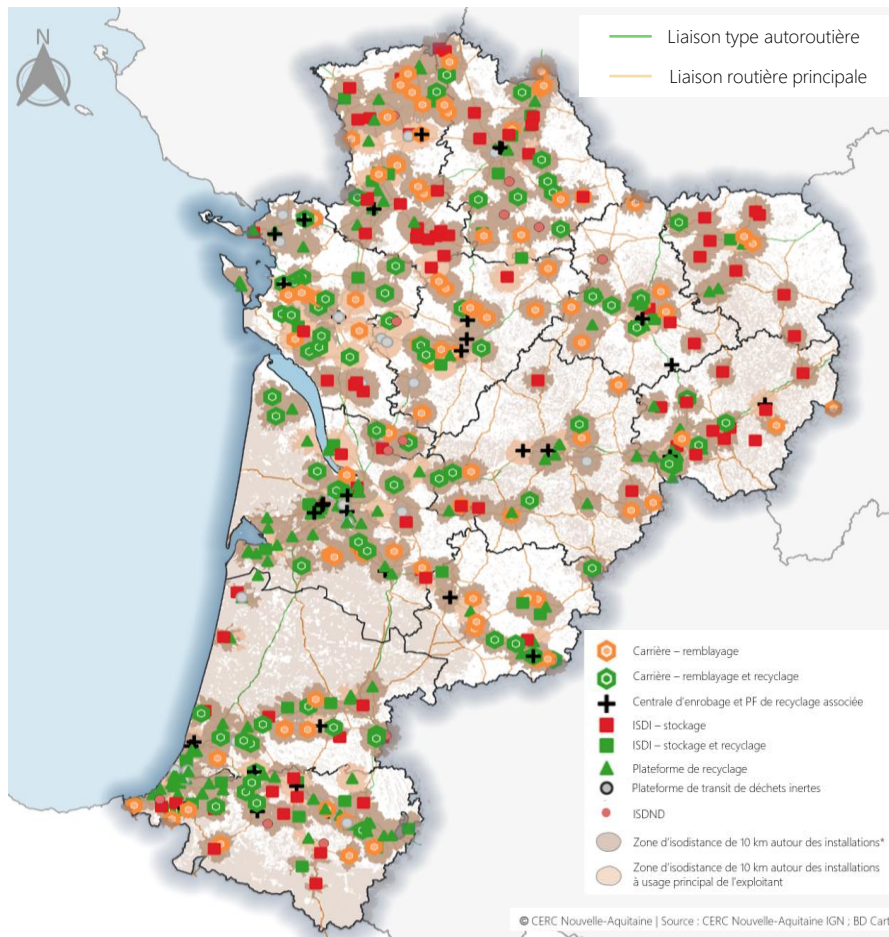
Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

# Déchets inertes & matériaux recyclés

2024

## Un maillage à renforcer pour certains territoires, particulièrement pour les tonnages importants...

► **Maillage des installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes** (zone d'isodistance de 10 km)



**Une présence d'installations de traitement sur tous les territoires**

**Des disparités existent sur certains territoires : Creuse, Dordogne, Corrèze, Lot-et-Garonne**

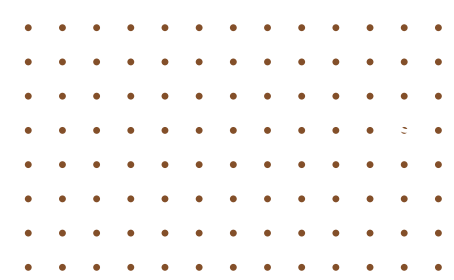
**60% des installations du maillage proposent une activité de recyclage**

**Les déchèteries publiques ou professionnelles, les distributeurs de matériaux de construction renforcent le maillage pour les petites quantités de déchets des artisans.**

# Déchets inertes & matériaux recyclés

2024

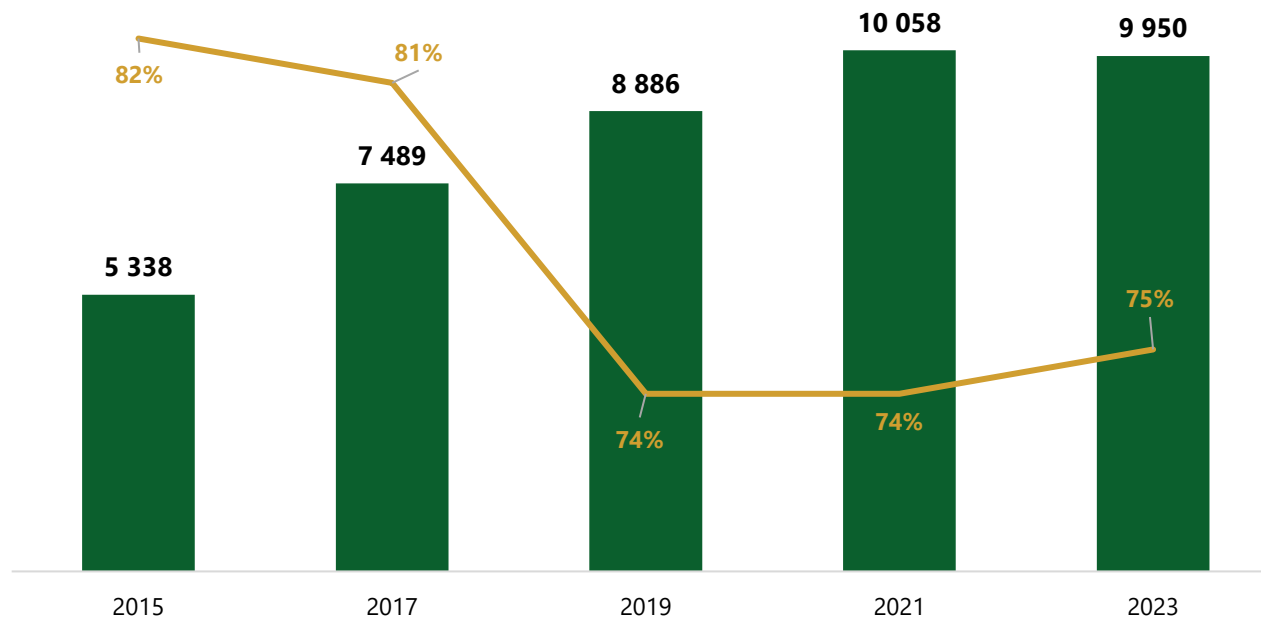
## 75% de valorisation des déchets inertes sur les installations



**Une stabilité par rapport aux précédentes campagnes d'enquête** (variable selon la nature des déchets, exemple : béton)

### ► Taux de valorisation et tonnages des déchets inertes réceptionnés sur les installations spécialisées (hors double compte)

Unité : milliers de tonnes et taux de valorisation



Source : CERC Nouvelle-Aquitaine

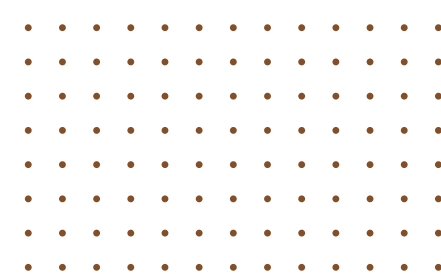
Objectifs SRADDET/PRPGD

« L'objectif du Plan porte sur une valorisation de **80%** des déchets inertes tracés en sortie de chantier dès 2025 »

# Déchets inertes & matériaux recyclés

2024

## 3,5 millions de tonnes de matériaux recyclés en 2023



Plus d'1,4 million de tonnes de matériaux recyclés supplémentaires par rapport à 2015.

1,3 million de tonnes de matériaux recyclés de seulement sur le territoire de la Gironde

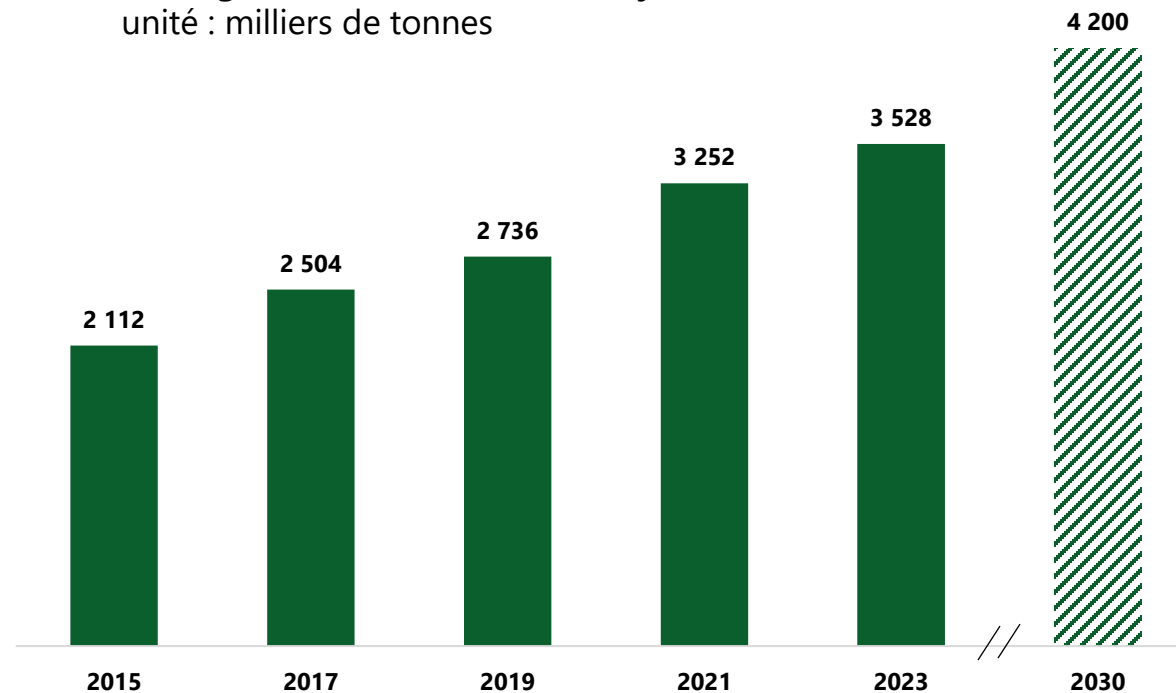
Étude CERC SRC : 4,2 Mt à l'horizon 2030

295 installations de recyclage en 2023 contre 93 identifiées en 2015

Objectifs SRADDET/PRPGD

Favoriser la demande en matériaux inertes recyclés et professionnaliser les filières de valorisation

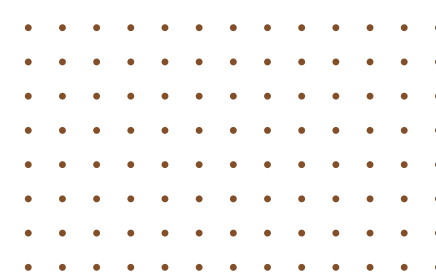
► Tonnage des déchets inertes recyclés  
unité : milliers de tonnes



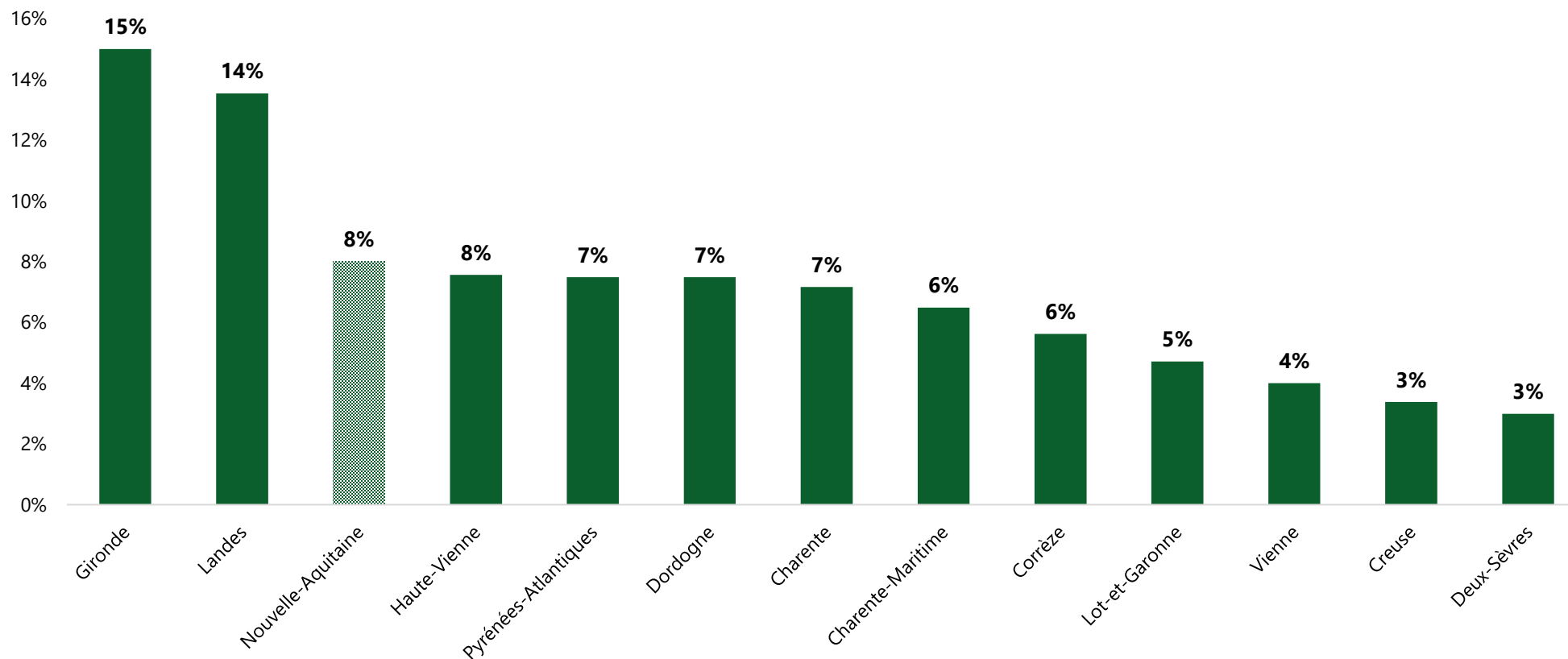
# Déchets inertes & matériaux recyclés

2024

## Part des tonnages recyclés dans la consommation de granulats



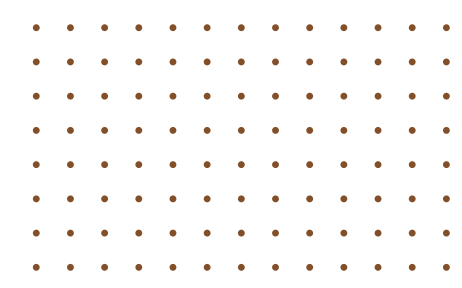
Les granulats recyclés couvrent 8% des besoins en matériaux de la Nouvelle-Aquitaine



# Déchets inertes & matériaux recyclés

2024

## Monographie des résultats de la campagne d'enquête 2024



Thématique  
**MATÉRIAUX, DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

**DÉCHETS INERTES & MATÉRIAUX RECYCLÉS**

Résultats CAMPAGNE D'ENQUÊTE 2024

Plateformes de recyclage, carrières, installations de stockage, plateformes de transit



Lors de la campagne d'enquête 2024, la Nouvelle-Aquitaine regroupe 519 installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes, en progression de 40 sites par rapport à la campagne d'enquête de l'année 2021. Cette progression s'explique, notamment, par la création de nouvelles plateformes de recyclage, ainsi que par le développement du maillage de points de reprise dans le cadre de la Responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les produits et matériaux de construction du bâtiment.

Les tonnages réceptionnés par ces installations s'élevaient à 9,97 millions de tonnes en 2023, en très légère diminution par rapport à l'année 2021. Le gisement est estimé à plus de 12,7 millions de tonnes. 33% des déchets inertes ont été recyclés pour être utilisés sur d'autres chantiers, ou dans la production de béton ou d'envois. Ils représentent près de 3,5 millions de tonnes, soit environ 8% de la consommation régionale de granulats naturels. 39% des déchets inertes, principalement des terres et matériaux meubles ont été valorisés dans le cadre de remblaiement/réaménagement de carrières ou aménagements sur sites. Moins de 9% des déchets sont stockés définitivement. Le taux de valorisation des déchets inertes sur les installations s'établit à 74 %, un résultat stable par rapport à 2021.

Le maillage d'installations spécialisées dans la gestion des déchets inertes s'est considérablement renforcé et professionnalisé au cours des dix dernières années. La plupart des agglomérations disposent désormais d'une ou plusieurs plateformes de recyclage pour valoriser les déchets de démolition dans une logique de circuit court. Pour les territoires ruraux des disparités subsistent : la localisation géographique est l'un des facteurs de réussite du recyclage. Elle influe sur la capacité à capter les gisements et à écarter les produits recyclés. Elle constitue aussi un facteur de compétitivité prix dès lors que l'on prend en compte les coûts de transport.

## Monographies : régionale & départementales

### Quelles sont les filières de gestion de déchets inertes ?

**519**

Installations spécialisées dans la gestion de déchets inertes en Nouvelle-Aquitaine

Le nombre d'installations recensées, au cours de la campagne 2024 s'élevait à 519 sites. Ces sites se structurent en 9 catégories d'installations :

- Plateforme de recyclage : 150 installations
- Carrière - remblaiage : 92 installations
- ISD - stockage : 88 installations
- Carrière - remblaiage et recyclage : 76 installations
- ISD - stockage et recyclage : 38 installations
- Centrale et plateforme associée : 37 installations
- Plateforme de transit : 23 installations
- ISOND : 14 installations
- ISOND stockage et recyclage : 1 installation

**615**

Points de reprise ayant conventionné avec un éco-organisme en Nouvelle-Aquitaine

Les déchets inertes issus des activités du Bâtiment font partie des déchets soumis à la Responsabilité Élargie du Producteur des Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (REP PMCB).

Leur reprise gratuite est assurée par un réseau de collecte constitué de déchèteries publiques, de distributeurs à rebroussement de matériaux et par les installations de recyclage de déchets inertes.

Il existe 4 éco-organismes agréés dans le cadre de la REP PMCB : Eco-organismes d'Alsace, Éco-organisme et Valéria. Eco-organismes est agréé sur les produits inertes, Valéria sur les produits inertes et non inertes. Eco-organisme et Valéria sur les produits non inertes.



## Plaquette thématique

**DÉCHETS INERTES ET MATÉRIAUX RECYCLÉS EN NOUVELLE-AQUITAINE**

REPÈRES CLÉS 2024



Plus de 50% de la masse des déchets générés, toutes activités confondues, sont des déchets inertes. En raison de leur quantité, leur bonne gestion constitue un enjeu majeur en matière d'économie circulaire et de gestion des ressources dans les territoires. Pour y parvenir, un maillage d'installations adapté est indispensable, nécessitant d'identifier les spécificités de chaque territoire : flux et filières de gestion des déchets inertes existantes, tonnages de déchets réceptionnés et recyclés, disponibilité des matériaux de carrières...

### Quelle est la production de granulats recyclés ?

De nombreux objectifs et instruments réglementaires en faveur de l'économie circulaire ont été mis en place au cours des dernières années. Ils fixent, notamment, des objectifs et des moyens d'actions afin de limiter les déchets et favoriser leur recyclage.

En Nouvelle-Aquitaine, plus de 3,5 millions de tonnes de déchets inertes ont été recyclés en 2023. Les déchets inertes sont transformés pour produire des granulats recyclés, avec des caractéristiques spécifiques utilisées en Travaux Publics ou bien réincorporés dans la production de bétons ou d'envois. Après un premier tri, les produits sont criblés et concassés puis analysés pour garantir leurs caractéristiques selon les usages souhaités : granularité, plasticité, portance, etc.

Les granulats recyclés couvrent 8% des besoins en matériaux, évalué à plus de 40 millions de tonnes. Des disparités selon les départements néo-aquitains existent toutefois en fonction du gisement de déchets, des ressources en matériaux de carrières disponibles ou des exigences des donneurs d'ordre.



**3 528** millions de t. de granulats recyclés

Qu'est-ce qu'un déchet inerte ? C'est un déchet qui ne subit aucune modification physique, chimique ou biologique importante de nature à nuire à l'environnement ou à la santé humaine. Ces déchets inertes peuvent être de nature variée : bétons de démolition, terres et gravas de terrassement, agrégats d'envois, de chaussées, gravats en mélange, produits en terre cuite, verre, céramique, etc.



# Merci de votre attention !

**Retrouvez-nous :**

 - **CERC Nouvelle-Aquitaine**

 - **www.cerc-na.fr**



---

# OUTILS À DISPOSITION AVEC ZOOM SUR SEVE- TP



# Outils à disposition de la FNTP – Focus sur SEVE-TP

Webinaire 22 avril 2026



Tom BIMONT





# Outils à disposition



# Panorama des outils par thématique



**CARBONE ET CLIMAT**



**SEVE-TP**  
ÉCO-COMPARATEUR DES TRAVAUX PUBLICS



**OMEGA TP**  
CALCULATEUR D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE



**EAU ET BIODIVERSITÉ**



**Lucee-TP**  
IDENTIFICATEUR D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES



**ÉCONOMIE CIRCULAIRE**



**DTS Transfer**  
GESTION DES DÉCHETS SUR LES CHANTIERS



**RSE**



**RSE TP**  
LABEL D'ENTREPRISE RESPONSABLE



# Une école de formation : TP Demain



## C'est quoi

des formations courtes  
en présentiel

 **Lesformations**

des contenus exclusifs  
en digital

 **tpmotion**



## Objectifs

Accélérer la **montée en compétences** des collaborateurs des entreprises de TP sur les sujets liés à la **transition écologique**



## Comment

Des formations  
de 1 ou 2 jours

**en inter partout en France**

**ou en intra chez vous**

**100% Travaux Publics**  
**100% Transition écologique**

# Une école de formation : TP Demain

## RSE

### Performance Environnementale dans la Commande Publique

1 jour

Améliorez votre prise d'affaires dans le cadre d'un marché public à forte valeur environnementale.



## BIODIVERSITE

### Gestion de l'eau sur chantier

1 jour

Elaborez le plan de sobriété hydrique de vos chantiers. Déployez des solutions adaptées pour éviter les rejets dans les milieux naturels.



## ECONOMIE CIRCULAIRE

### Valoriser les déchets de chantier

1 jour

Faites de la valorisation de vos déchets de chantier un atout concurrentiel



## DECARBONATION

### SEVE-TP pour réduire l'empreinte écologique de son chantier

1 jour

Une formation pratique pour maîtriser SEVE-TP, l'outil de référence des Travaux Publics pour des chantiers bas carbone.





# Focus sur l'outil SEVE-TP





1. L'éco-comparateur SEVE-TP

# L'éco-comparateur SEVE-TP

## Systeme d'Evaluation de Variantes Environnementales

- Elaboré par la profession routière en 2010 (Routes de France anciennement USIRF)
- En réponse à son engagement pris lors de la signature de la **Convention d'engagement Volontaire** du 25 mars 2009
- Outil permettant la mise en œuvre des orientations du **Grenelle Environnement**

➔ Depuis janvier 2023, outil FNTP => mise à disposition gratuite de l'outil



**15000** COMPTES CRÉÉS



**1500** ORGANISMES PRÉSENTS



**10** MÉTIERS REPRÉSENTÉS

# L'éco-comparateur SEVE-TP

Objectif : Un outil commun pour toute la profession



## SEVE-TP

SYSTÈME D'ÉVALUATION DES VARIANTES ENVIRONNEMENTALES

OUTIL COMMUN DE LA PROFESSION DES TRAVAUX PUBLICS

 OBJECTIF : RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES INFRASTRUCTURES

- ✔ Outil **gratuit**
- ✔ Interface **simple**
- ✔ Représentation **synthétique** des résultats
- ✔ Outil **transparent, fiable et vérifié**

 UN LANGUAGE COMMUN ENTRE DONNEURS D'ORDRE ET ENTREPRISES DE TP

**ENTREPRISE TP**

- ✔ **Quantification** intérêt environnemental des variantes

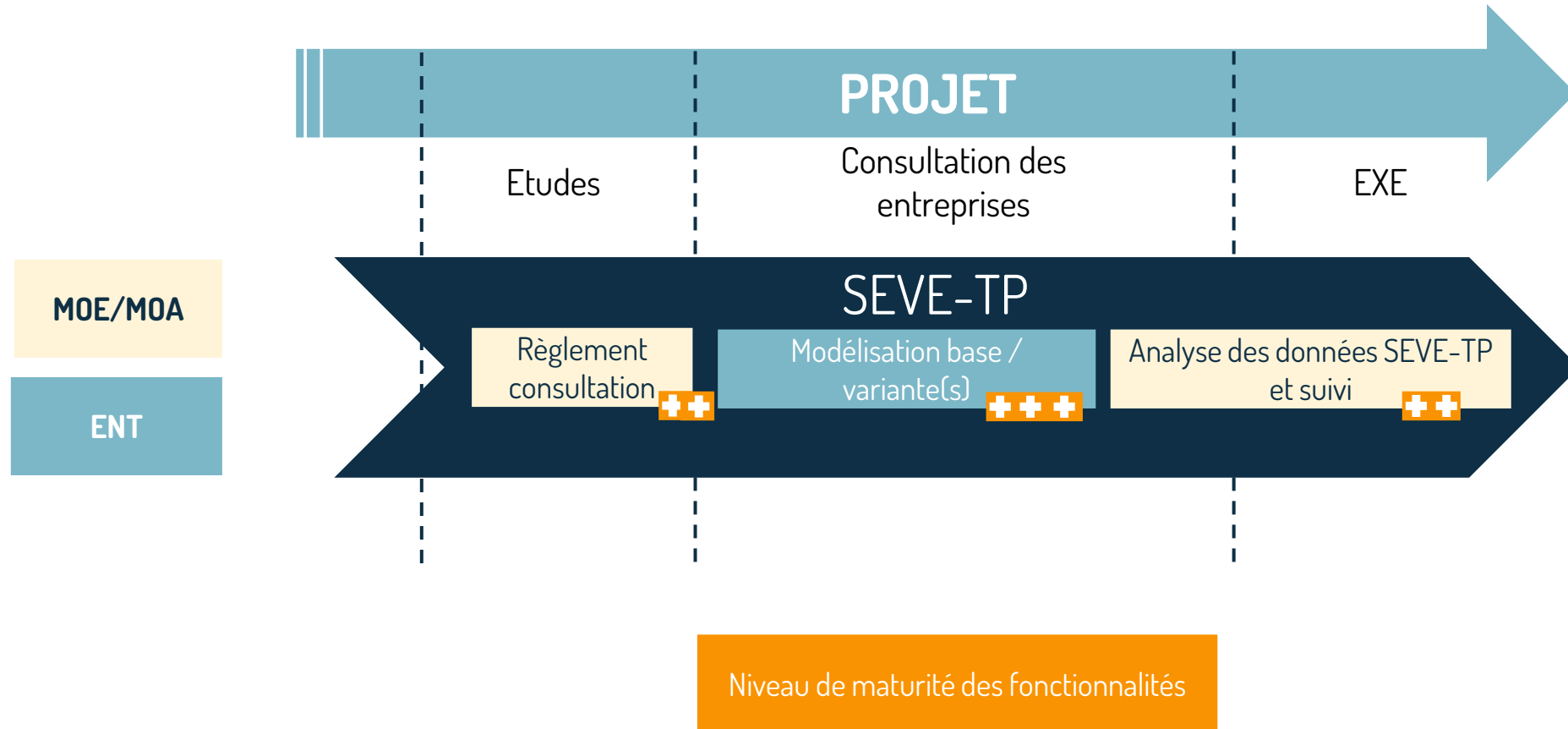
**DONNEUR D'ORDRE**

- ✔ **Prédimensionnement** d'offres
- ✔ **Eco-comparaison** de variantes



POUR VOUS INSCRIRE

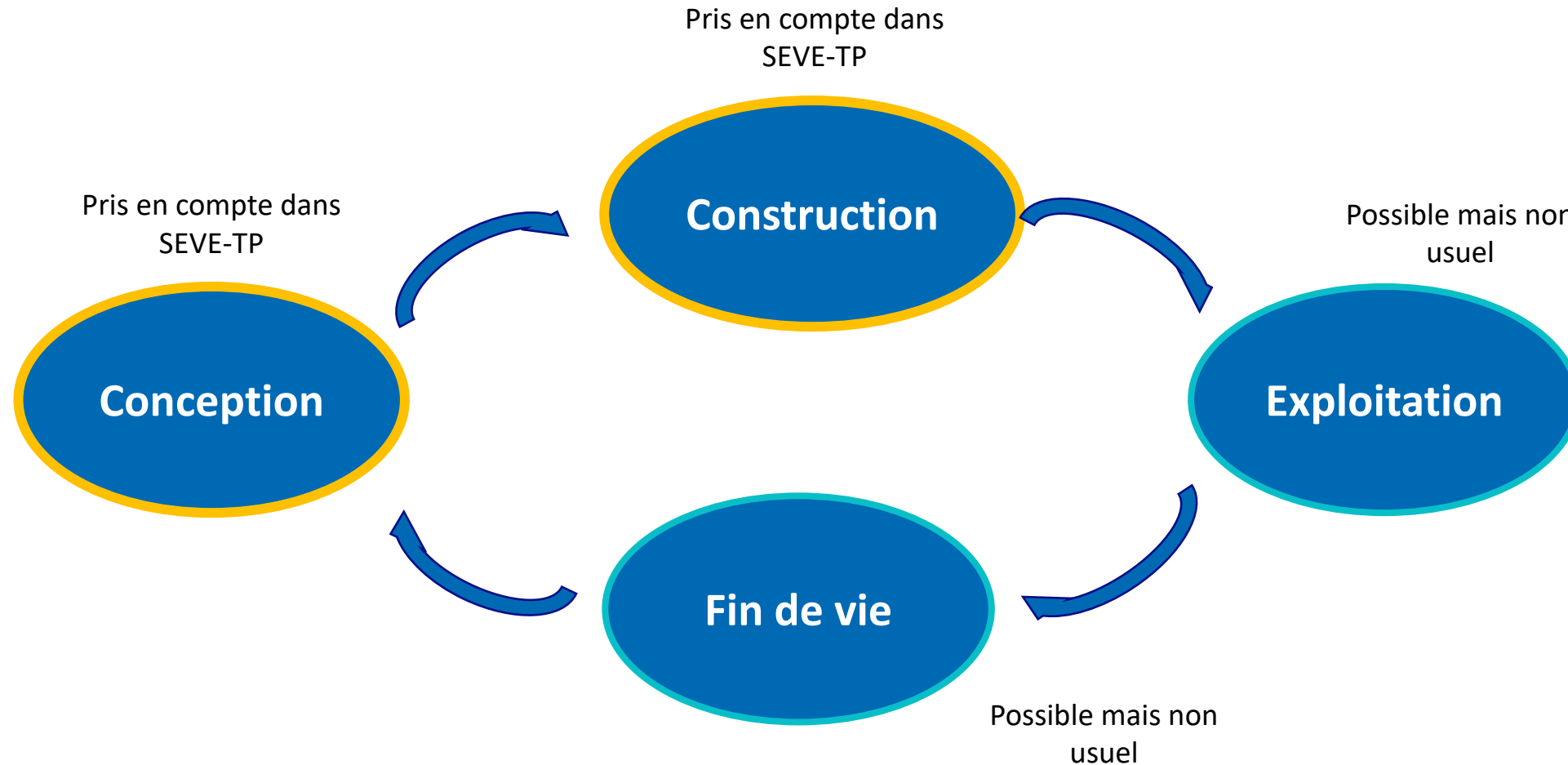
# L'éco-comparateur SEVE-TP



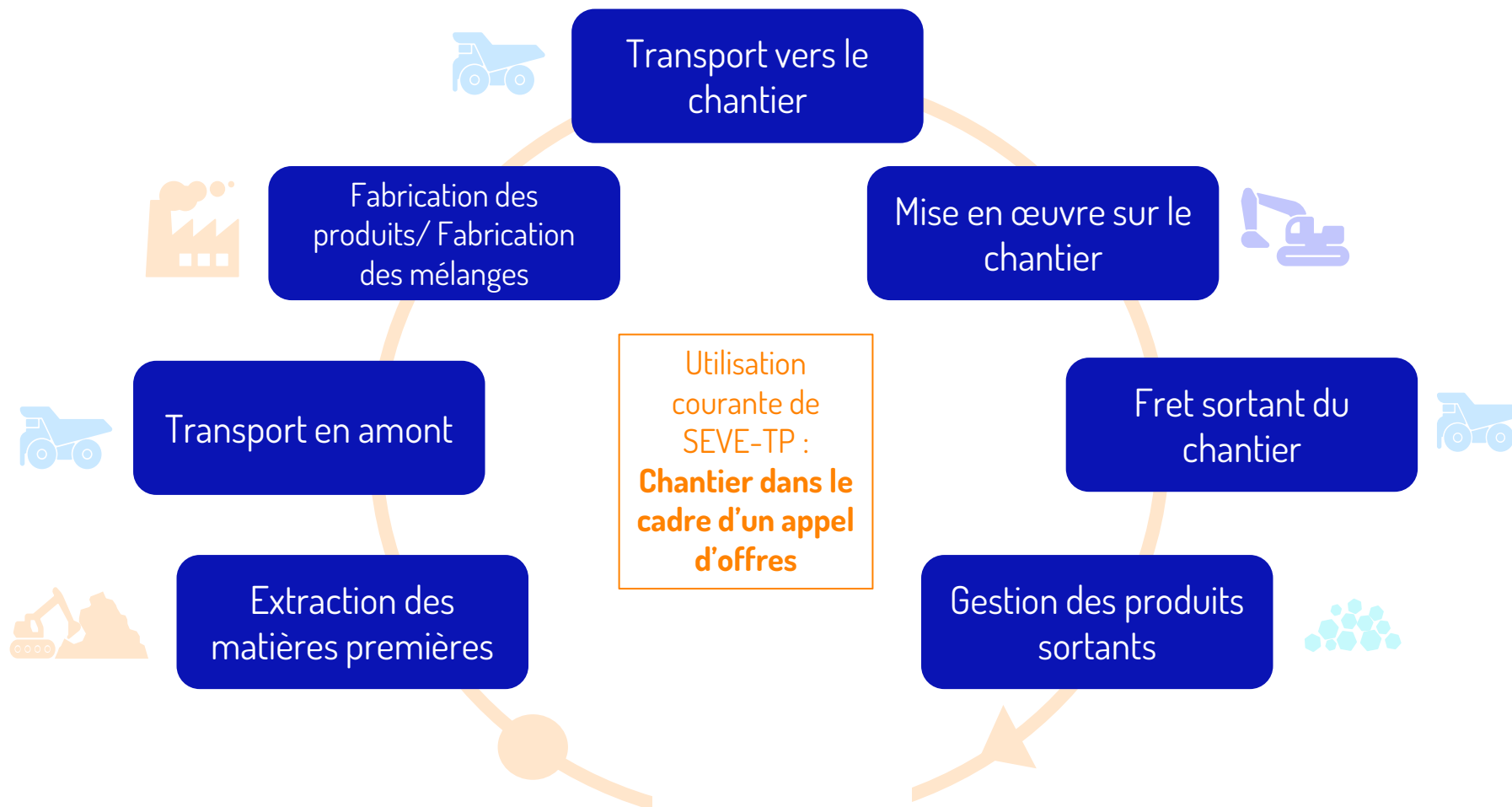


2 Périmètre de  
modélisation  
de l'outil

# Périmètre de modélisation de l'outil



# Périmètre de modélisation de l'outil



# Périmètre de modélisation de l'outil



SEVE-TP permet de comparer l'empreinte environnementale de solutions techniques offrant le **même niveau de service** et **les mêmes fonctionnalités** (même durée de vie).



**Sur la base de données environnementales :**

- Génériques
- Propres à l'entreprise si l'utilisateur ajoute des ressources spécifiques (avec un justificatif)



**À noter que le système de modélisation ne prend pas encore en compte :**

- Le déplacement du personnel
- Les infrastructures des usines
- L'utilisation des bases vie

# Périmètre de modélisation de l'outil

## Indicateurs quantitatifs



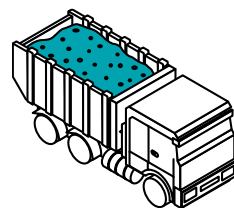
### Consommation énergétique

Somme des énergies primaires renouvelables et non renouvelables utilisées pour la réalisation de l'ouvrage.



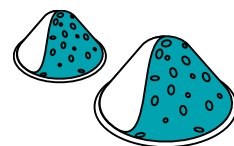
### Émissions de gaz à effet de serre

Impact environnemental des solutions techniques sur le changement climatique.



### Transport (tonne.kilomètre)

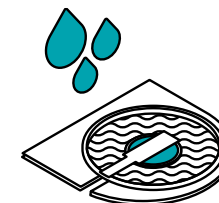
Information sur la sollicitation de l'infrastructure support ou encore sur la gêne occasionnée aux riverains en raison du transport des matériaux.



### Préservation de la ressource

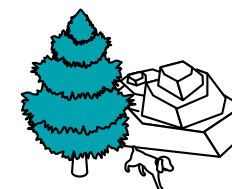
Détails de la consommation :  
Ressources naturelles ;  
Matériaux recyclés ;  
Agrégats  
  
d'enrobés ;  
Déblais issus du chantier.

## Indicateurs qualitatifs



### Gestion de l'eau

Niveau d'engagement de l'entreprise à préserver la ressource en eau et à mettre en valeur ses capacités à utiliser de l'eau recyclée sur ses projets.



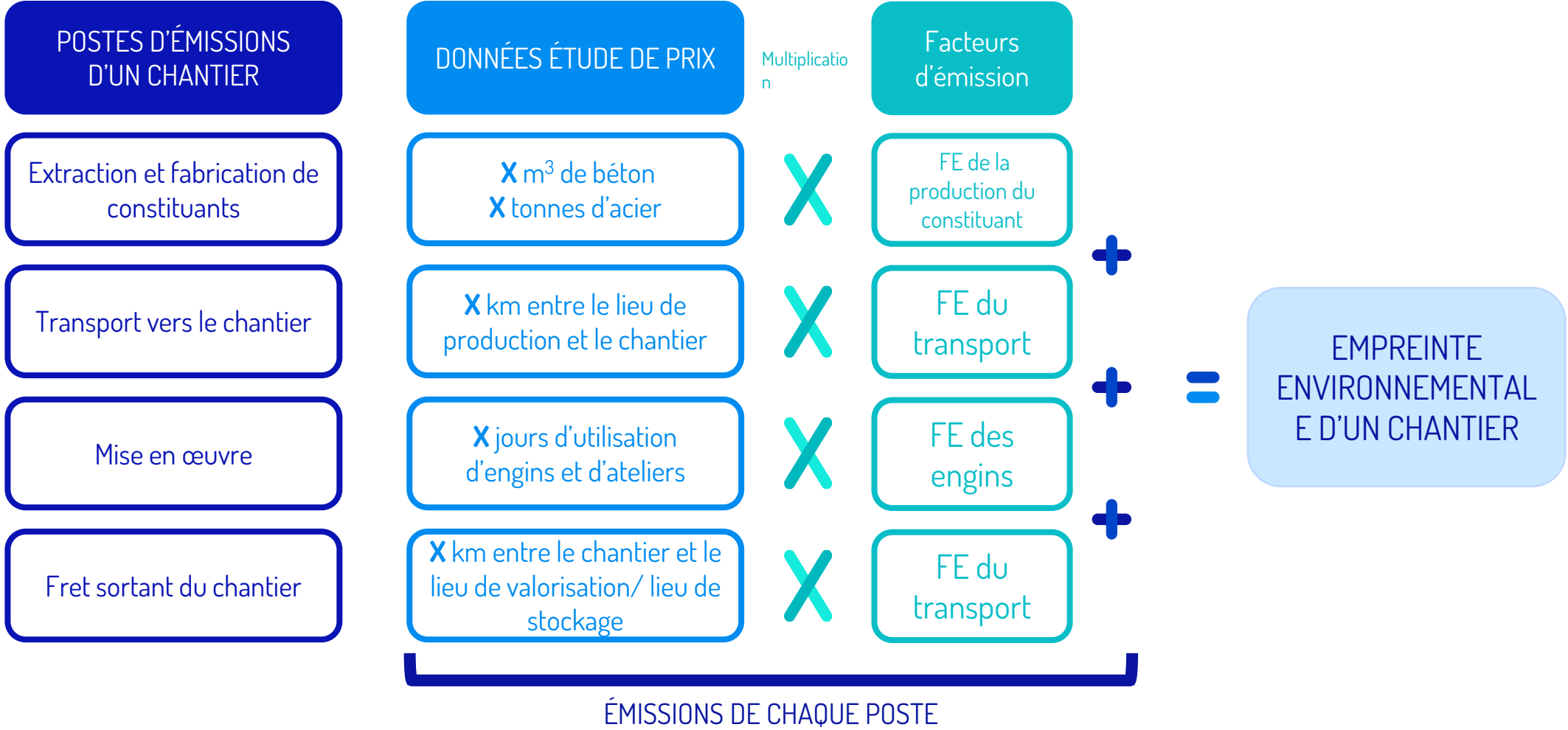
### Prise en compte de la biodiversité

Niveau d'engagement et les modalités d'action de l'entreprise pour préserver la biodiversité.



## 3 La méthode de calcul

# Comment fonctionne le calcul de l'empreinte environnementale d'un projet ?





4 Fiabilité de l'outil

# Fiabilité de l'outil

The image shows the cover of a technical report titled 'AVIS TECHNIQUE N° 167' from IDRRIM (Institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité). The report is dated 'JUN 2025' and has a validity of '5 ans'. The main title is 'SEVE-TP V5.1 Système d'Évaluation des Variantes Environnementales'. It features a purple hexagon labeled 'ECO COMPAREUR' and a green hexagon labeled 'SEVE-TP'. A table of contents is visible at the bottom left:

Présentation de l'outil par l'éditeur.....	3
Évaluation de SEVE-TP.....	13
Synthèse de l'avis technique.....	26

The SEVE-TP logo is also present, with the text 'ÉCO-COMPAREUR DES TRAVAUX PUBLICS'.



The screenshot shows the website 'Achats-durables.gouv.fr' with the tagline 'Accélérer la transition vers des achats publics et privés durables'. The page title is 'Un outil ACV pour les travaux publics - SEVE TP'. It includes a search bar, a navigation menu, and a sidebar with 'Profil Public et privé' and 'Segments d'achat Travaux, matériaux, maintenance'. The main content area displays the publication date 'Publié le 24 juin 2025' and 'Mis à jour le 25 juin 2025'. There are social sharing icons and a 'Partager la page' button. The SEVE-TP logo is prominently displayed at the bottom of the page.



6 Roadmap de  
l'outil

# Roadmap de l'outil



# Documents utiles

**Guide méthodologique :** [https://seve-tp.com/20250612\\_SEVETP\\_Guide\\_m%C3%A9thodologique\\_V6.1.pdf](https://seve-tp.com/20250612_SEVETP_Guide_m%C3%A9thodologique_V6.1.pdf)

**Manuel utilisateur :** [https://seve-tp.com/20250612\\_SEVE-TP\\_Manuel\\_utilisateur\\_V6.1.pdf](https://seve-tp.com/20250612_SEVE-TP_Manuel_utilisateur_V6.1.pdf)

**Guide des bonnes pratiques :** [https://seve-tp.com/20250612\\_SEVE-TP\\_Guide\\_des\\_bonnes\\_pratiques.pdf](https://seve-tp.com/20250612_SEVE-TP_Guide_des_bonnes_pratiques.pdf)

**Vidéo tuto de l'outil :** <https://www.youtube.com/watch?v=wJIVjenQSoM&t=14s>

# Pour toutes questions

Contactez Tom BIMONT

[bimontt@fntp.fr](mailto:bimontt@fntp.fr)

---

# RETOUR D'EXPÉRIENCE





LIMOGES MÉTROPOLE  
VOIRIE

# CRITERE ENVIRONNEMENTAL

*Usage de l'Eco-comparateur SEVE*

Webinaire travaux publics et économie circulaire / SEVE TP

22 avril 2026

# SOMMAIRE

- I. Limoges Métropole - Engagement**
- II. Quelques chiffres**
- III. SEVE – Critère environnemental**
- IV. Exemple**
- V. Conclusion**

# Limoges Métropole - Engagements

- Objectif du PCAET à 2050:
  - Emissions GES : -69 %
  - Consommation d'énergie : -53 %
  - Emission de polluants atmosphériques : - 34 %
  - Production énergie renouvelable : + 190 %

# Aménagement de la voirie

Cette thématique regroupe toutes les compétences autour de l'**aménagement et la voirie sur le territoire communautaire**.

À savoir :

- Aménagement de l'espace : plans locaux d'urbanisme et plan local d'urbanisme intercommunal
- Création, aménagement et entretien des voiries
- Signalisation
- Parcs et aires de stationnement
- Aménagements cyclables
- Sentiers des randonnées : schéma directeur, balisage, connexion, promotion

# Quelques chiffres

- 1512 KM de voies revêtues
- 225 ouvrages d'art
- 21 M d'€ de travaux de voirie / an (investissement)
  - 40 % Accord cadre à bon de commande multi-attributaires
  - 60 % Marchés subséquents et MAPA

# SEVE – Domaine d'utilisation



Infrastructures  
routières  
Voiries urbaines  
Assainissement  
Terrassements

# SEVE – Indicateurs

## quantitatifs



La consommation  
énergétique  
(exprimée en Mj)



Les émissions de gaz  
à effet de serre  
(exprimée en tCO<sub>2</sub>eq)



La tonne kilomètre  
(exprimée en t.km)



La préservation  
de la ressource\*

## Qualitatifs et optionnels



La gestion  
de l'eau



La prise en compte  
de la biodiversité

\* La préservation de la ressource comprend : - Consommation de Granulats naturels (t)  
- Consommation d'Agrégats d'enrobés valorisé (t)  
- Consommation de Matériaux recyclés (t)  
- Consommation de Déblais issus et réutilisés en place (t)

# SEVE - Critère environnemental

- 2012 : Intégration d'un critère environnemental dans les consultations
- 2014 : Création de sous-critères environnementaux dont SEVE (matériaux hydrocarbonnés)
- 2015 : Etude complète du dossier avec SEVE (terrassements, bordures , réseaux, ...)

# Exemple – av du Roussillon à Limoges

## Règlement de la consultation :

- Valeur technique
- Performance environnementale
- Prix des prestations

Critères	Pondération
<b>1/ Valeur technique des prestations</b>	<b>35 %</b>
Elle <u>est notée sur 20 points</u> et appréciées en fonction du mémoire justificatif et explicatif et des sous-critères suivants ( <i>la meilleure offre technique obtiendra la note de 20 et les notes des autres offres seront proratisées en conséquence</i> ):	
1.1/ Qualité de l'analyse technique du site (diagnostic et mesures compensatoires) compte tenu des spécificités techniques et des contraintes du site	50 %
1.2/ Pertinence du programme d'exécution (phasage, planning, organisation), des procédés d'exécution et des moyens associés	30 %
1.3/ Pertinence des mesures envisagées en matière d'hygiène, de sécurité, des conditions de travail, et de contrôle de la qualité des travaux réalisés	20 %
<b>2/ Performance en matière de protection de l'environnement</b>	<b>25 %</b>
Elle <u>est notée sur 20 points</u> et appréciées en fonction du mémoire justificatif et explicatif et des sous-critères suivants ( <i>la meilleure offre environnementale obtiendra la note de 20 et les notes des autres offres seront proratisées en conséquence</i> ):	
2.1/ Qualité de l'analyse environnementale du site (diagnostic et évaluation des incidences)	35 %
2.2/ Pertinence des mesures compensatoires associées	35 %
2.3 / Le rapport SEVE noté sur 20 points selon la formule suivante : Note = 20 X (Valeur des indicateurs de l'offre la plus performante / Valeur des indicateurs de l'offre analysée)	20 %
2.3 / Le bilan des matériaux entrants et sortants (loi de transition énergétique) noté sur 20 points selon la formule suivante : Note = 20 X (Valeur des indicateurs de l'offre la plus performante / Valeur des indicateurs de l'offre analysée)	10 %
<b>3/ Prix des prestations</b>	<b>40 %</b>
Il sera <u>noté sur 20 points</u> et sera apprécié en fonction de l'AE et de la DMT selon la formule suivante : Note = 20 x (valeur de l'offre moins disante / valeur de l'offre analysée)	

# Exemple – av du Roussillon à Limoges

<b>2/ Performance en matière de protection de l'environnement</b>	<b>25 %</b>
Elle <u>est</u> notée sur 20 points et appréciées en fonction du mémoire justificatif et explicatif et des sous-critères suivants ( <i>la meilleure offre environnementale obtiendra la note de 20 et les notes des autres offres seront proratisées en conséquence</i> ):	
2.1/ <i>Qualité de l'analyse environnementale du site (diagnostic et évaluation des incidences)</i>	35 %
2.2/ <i>Pertinence des mesures compensatoires associées</i>	35 %
2.3 / <i>Le rapport SEVE noté sur 20 points selon la formule suivante :</i> <i>Note = 20 X (Valeur des indicateurs de l'offre la plus performante / Valeur des indicateurs de l'offre analysée)</i>	20 %
2.3 / <i>Le bilan des matériaux entrants et sortants (loi de transition énergétique) noté sur 20 points selon la formule suivante :</i> <i>Note = 20 X (Valeur des indicateurs de l'offre la plus performante / Valeur des indicateurs de l'offre analysée)</i>	10 %

# Exemple – av du Roussillon à Limoges

## 5.1.1 chaussée

Matériaux entrants	Quantité	Unité d'œuvre	Densité	Coût environnemental unitaire	Acheminement
Granulat recyclé	3030	t	-	Base USIRF : " Granulat recyclé "	Transport par semi 40t, CU 28t : 20km
BBSG 3 0/10 Pagnac 20%AE Tiède	650	t	-	Voir la liste des formules utilisées	Transport par semi 40t, CU 28t : 7km
GNT - Grave non traitée	1010	t	-	Base USIRF : " GNT - Grave non traitée "	Transport par semi 40t, CU 28t : 15km
GB 3 0/14 Pagnac 30%AE	1140	t	-	Voir la liste des formules utilisées	Transport par semi 40t, CU 28t : 7km

Engins	Quantité	Unité d'œuvre	Coût environnemental unitaire
Arroseuse	5	jour	Base USIRF : " Arroseuse "
Balayeuse aspiratrice	5	jour	Base USIRF : " Balayeuse aspiratrice "
Niveleuse (14 à 20t) (travaux routiers)	3	jour	Base USIRF : " Niveleuse (14 à 20t) (travaux routiers) "
Compacteur mixte Vx	3	jour	Base USIRF : " Compacteur mixte Vx "
Compacteur monobille V2	8	jour	Base USIRF : " Compacteur monobille V2 "
Pelle sur chenille 20 à 40t (travaux routiers)	8	jour	Base USIRF : " Pelle sur chenille 20 à 40t (travaux routiers) "
(Atelier) Atelier de mise en oeuvre d'enrobés moyenne cadence - 700 t/j	3	jour	Base USIRF : " Atelier de mise en oeuvre d'enrobés moyenne cadence - 700 t/j "
Finisseur (15 à 20t)	1	unité	Base USIRF : " Finisseur (15 à 20t) "
Compacteur tandem vibrant V1	2	unité	Base USIRF : " Compacteur tandem vibrant V1 "

Matériaux sortants	Quantité	Unité d'œuvre	Densité	Coût environnemental unitaire	Acheminement
Déblais inertes destinés à une réutilisation sur un autre chantier ou au recyclage	3680	t	-	Base USIRF : " Déblais inertes destinés à une réutilisation sur un autre chantier ou au recyclage "	Transport par semi 40t, CU 28t : 15km (Double fret)
Déblais inertes destinés au stockage définitif	1900	t	-	Base USIRF : " Déblais inertes destinés au stockage définitif "	Transport par semi 40t, CU 28t : 10km (Double fret)

# Exemple – av du Roussillon à Limoges

## 5.1.2 Trottoirs

Matériaux entrants	Quantité	Unité d'œuvre	Densité	Coût environnemental unitaire	Acheminement
Granulat recyclé	1570	t	-	Base USIRF : " Granulat recyclé "	Transport par camion 3ess, CU 14t : 20km
BB 0/6 Pagnac	295	t	-	Voir la liste des formules utilisées	Transport par camion 3ess, CU 14t : 7km

Engins	Quantité	Unité d'œuvre	Coût environnemental unitaire
Mécalac (14)	13	jour	Base USIRF : " Mécalac (14) "
Petit compacteur 1m à 1,20m	13	jour	Base USIRF : " Petit compacteur 1m à 1,20m "

Matériaux sortants	Quantité	Unité d'œuvre	Densité	Coût environnemental unitaire	Acheminement
Déblais inertes destinés au stockage définitif	1780	t	-	Base USIRF : " Déblais inertes destinés au stockage définitif "	Transport par camion 3ess, CU 14t : 15km (Double fret)

## Exemple – av du Roussillon à Limoges

**Jugement du critère environnemental suivant 2 indicateurs :**

- **Energie procédé “Route/VRD”**
- **Emission de Gaz à Effet de Serre**

# Exemple – av du Roussillon à Limoges

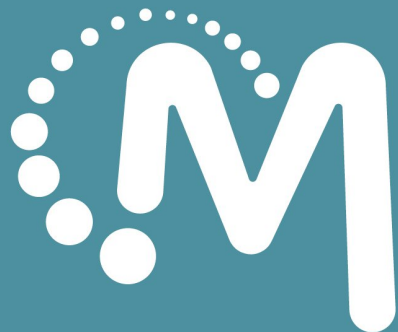
	ESTIMATION	W	X	Y	Z
CO2	131,30	144,00 9,67%	119,10 -9,29%	137,2 4,49%	149,20 13,63%
		16,54	20,00	17,36	15,97
Energie	1 690 560,00	1 711 317,00 1,23%	1 392 742,00 -17,62%	1 622 104,00 -4,05%	1 739 888,00 2,92%
		16,28	20,00	17,17	16,01
Note SEVE		16,41	20,00	17,27	15,99

# Conclusion

- **Jugement de l'impact environnemental d'une solution technique**
- **Vérification des données issues du mémoire technique pour le calcul SEVE de l'ensemble des candidats**

**➡ Prochain objectif : application pour le suivi des travaux**

**Merci pour votre  
attention**



LIMOGES MÉTROPOLE  
VOIRIE

19 rue Bernard Palissy - CS 10 001  
87 031 LIMOGES CEDEX 1

05 55 45 79 00

[accueil@limoges-metropole.fr](mailto:accueil@limoges-metropole.fr)

[limoges-metropole.fr](http://limoges-metropole.fr)





**A vous la  
parole !**



# Contacts :

Marie Franc  
m.franc@3ar-na.fr

Léonie Tripoteau  
l.tripoteau@3ar-na.fr

